

Résolutions  
et  
décisions

adoptées par l'Assemblée générale  
au cours de sa cinquante-cinquième session

Volume II

Décisions

5 septembre – 23 décembre 2000

Assemblée générale  
Documents officiels • Cinquante-cinquième session  
Supplément n° 49 (A/55/49)



Nations Unies • New York, 2001

## NOTE

Les résolutions et décisions de l'Assemblée générale sont identifiées comme suit:

### Sessions ordinaires

Jusqu'à la trentième session ordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi d'un nombre en chiffres romains entre parenthèses indiquant la session [par exemple: résolution 3363 (XXX)]. Lorsque plusieurs résolutions avaient été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles était identifiée par une lettre majuscule placée entre les deux éléments [par exemple: résolution 3367 A (XXX), résolutions 3411 A et B (XXX), résolutions 3419 A à D (XXX)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la trente et unième session, dans le cadre du nouveau système adopté pour les cotes des documents de l'Assemblée générale, les résolutions et décisions sont identifiées par un nombre en chiffres arabes, indiquant la session, suivi d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution 31/1, décision 31/301). Lorsque plusieurs résolutions ou décisions ont été adoptées sous un même numéro, chacune d'elles est identifiée par une lettre majuscule placée après les deux éléments (par exemple: résolution 31/16 A, résolutions 31/6 A et B, décisions 31/406 A à E).

### Sessions extraordinaires

Jusqu'à la septième session extraordinaire, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, de l'initiale «S» (de l'anglais «*Special*») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple: résolution 3362 (S-VII)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la huitième session extraordinaire, les résolutions et décisions sont identifiées par l'initiale «S» et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution S-8/1, décision S-8/11).

### Sessions extraordinaires d'urgence

Jusqu'à la cinquième session extraordinaire d'urgence, les résolutions de l'Assemblée générale étaient identifiées par un nombre en chiffres arabes suivi, entre parenthèses, des initiales «ES» (de l'anglais «*Emergency Special*») et d'un nombre en chiffres romains indiquant la session [par exemple: résolution 2252 (ES-V)]. Les décisions n'étaient pas numérotées.

Depuis la sixième session extraordinaire d'urgence, les résolutions et décisions sont identifiées par les initiales «ES» et un nombre en chiffres arabes indiquant la session, suivis d'une barre oblique et d'un autre nombre en chiffres arabes (par exemple: résolution ES-6/1, décision ES-6/11).

Dans chacune des séries décrites ci-dessus, la numérotation suit l'ordre d'adoption.

\*

\* \*

Le présent volume contient les décisions adoptées par l'Assemblée générale du 5 septembre au 23 décembre 2000. Les résolutions adoptées par l'Assemblée pendant cette période, ainsi que la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour, figurent dans le volume I. Les résolutions et décisions adoptées ultérieurement au cours de la cinquante-cinquième session paraîtront dans le volume III.

ISSN 0252-7006

# Table des matières

## Décisions

	<i>Pages</i>
A. Élections et nominations .....	5
B. Autres décisions .....	13
1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission.....	13
2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission .....	18
3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission) .....	18
4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission .....	19
5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission .....	26
6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission .....	38
7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission .....	41

## Annexe

Répertoire des décisions .....	43
--------------------------------	----



# Décisions

## Sommaire

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<b>A. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS</b>		
55/301.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs .....	5
55/302.	Élection du Président de l'Assemblée générale .....	5
55/303.	Élection des présidents des grandes commissions .....	5
55/304.	Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale .....	5
55/305.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité .....	6
55/306.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social .....	6
	Décision A .....	6
	Décision B .....	6
55/307.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination .....	7
55/308.	Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international .....	7
55/309.	Nomination de membres du Comité des contributions .....	8
	Décision A .....	8
	Décision B .....	8
55/310.	Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés .....	9
55/311.	Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme .....	9
55/312.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires .....	9
55/313.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes .....	10
55/314.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements .....	10
55/315.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies .....	10
55/316.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale .....	11
55/317.	Nomination de membres du Comité de l'information .....	11
55/318.	Nomination de membres du Comité des conférences .....	12
55/319.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies .....	12
<b>B. AUTRES DÉCISIONS</b>		
<b>1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission</b>		
55/401.	Organisation de la cinquante-cinquième session .....	13
55/402.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour .....	13

## Décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
55/403.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-cinquième session .....	13
	Décision A .....	13
	Décision B .....	14
	Décision C .....	14
55/404.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation .....	14
55/405.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	14
55/406.	Rapport du Conseil de sécurité .....	14
55/407.	Rapport de la Cour internationale de Justice .....	14
55/408.	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires .....	14
55/410.	Célébration du quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux .....	14
55/411.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	14
55/412.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994 .....	15
55/413.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991.....	15
55/430.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste .....	15
55/431.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales .....	15
55/432.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït.....	15
55/433.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies .....	15
55/434.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement.....	15
55/435.	La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance .....	15
55/450.	Rapport du Conseil économique et social.....	16
55/458.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-cinquième session.....	16
<b>2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission</b>		
55/414.	Réduction des budgets militaires .....	18
55/415.	Armes légères .....	18

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Pages</i>
<b>3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)</b>		
55/425.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information.....	18
55/426.	Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration .....	18
55/427.	Question de Gibraltar.....	19
<b>4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission</b>		
55/437.	Questions de politique macroéconomique .....	19
55/438.	Documents relatifs au commerce et au développement .....	20
55/439.	Document relatif à la science et à la technique au service du développement .....	20
55/440.	Développement durable et coopération économique internationale .....	20
55/441.	Environnement et développement durable.....	20
55/442.	Note du Secrétaire général sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement .....	20
55/443.	Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures .....	20
55/444.	Rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	20
55/445.	Rapport du Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication .....	21
55/446.	Rapport du Secrétaire général sur la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental.....	21
55/447.	Rapport du Conseil économique et social.....	21
55/448.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social .....	21
55/449.	Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2001-2002 .....	21
<b>5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission</b>		
55/416.	Note du Secrétaire général sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme .....	26
55/417.	Documents relatifs au rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, aux questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et aux questions humanitaires.....	26
55/418.	Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant .....	26
55/419.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale .....	27
55/420.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre des questions relatives aux droits de l'homme .....	27
55/421.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne .....	27
55/422.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme.....	27
55/423.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002 .....	28
55/424.	Rapport du Conseil économique et social.....	38

## Décisions

Numéros des  
décisions

Titres

### 6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission

55/409.	Incidences sur le budget-programme de la résolution 54/283 de l'Assemblée générale relative à l'examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida) sous tous ses aspects.....	38
55/436.	Rapport du Conseil économique et social.....	38
55/451.	Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique.....	38
55/452.	Réforme des procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents.....	38
55/453.	Enquête relative au versement sur un compte erroné des contributions d'États Membres à des fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	39
55/454.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2001-2002.....	39
55/455.	Décision prise à l'égard de certains points de l'ordre du jour.....	39
55/456.	Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2000.....	41
55/457.	La situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.....	41

### 7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission

55/428.	Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international.....	41
55/429.	Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.....	41

**A. ÉLECTIONS ET NOMINATIONS**

**55/301. Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs**

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 5 septembre 2000, l'Assemblée générale, conformément à l'article 28 de son règlement intérieur, a nommé membres de la Commission de vérification des pouvoirs pour sa cinquante-cinquième session les États Membres suivants: BAHAMAS, CHINE, ÉQUATEUR, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, GABON, IRLANDE, MAURICE et THAÏLANDE.

**55/302. Élection du Président de l'Assemblée générale<sup>1</sup>**

À sa 1<sup>re</sup> séance plénière, le 5 septembre 2000, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 21 de la Charte des Nations Unies et à l'article 31 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu M. Harri HOLKERI (Finlande) Président de l'Assemblée générale.

**55/303. Élection des présidents des grandes commissions<sup>1</sup>**

Le 5 septembre 2000, les six grandes commissions de l'Assemblée générale se sont réunies, conformément à l'article 103 du règlement intérieur de l'Assemblée, pour élire leurs présidents.

À la 2<sup>e</sup> séance plénière, le 5 septembre 2000, le Président de l'Assemblée générale a annoncé que les personnes suivantes avaient été élues à la présidence des grandes commissions:

<i>Première Commission:</i>	U Mya THAN (Myanmar)
<i>Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission):</i>	M. Matia Mulumba SEMAKULA KIWANUKA (Ouganda)
<i>Deuxième Commission:</i>	M. Alexandru NICULESCU (Roumanie)
<i>Troisième Commission:</i>	M <sup>me</sup> Yvonne GITTENS-JOSEPH (Trinité-et-Tobago)
<i>Cinquième Commission:</i>	M. Gert ROSENTHAL (Guatemala)
<i>Sixième Commission:</i>	M. Mauro POLITI (Italie)

**55/304. Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale<sup>1</sup>**

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 5 septembre 2000, l'Assemblée générale, conformément aux paragraphes 2 et 3 de l'annexe à sa résolution 33/138 du 19 décembre 1978, a élu vice-présidents de l'Assemblée générale les représentants des vingt et un États Membres suivants: BÉLARUS, BHOUTAN, BURKINA FASO, CHINE, COMORES, EL SALVADOR, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, GABON, GUINÉE, HAÏTI, KOWEÏT, MALDIVES, MOZAMBIQUE, OUZBÉKISTAN, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SURINAME, TUNISIE, TURQUIE et YÉMEN.

<sup>1</sup> Conformément à l'article 38 du règlement intérieur de l'Assemblée générale, le Bureau comprend le Président de l'Assemblée, les vingt et un vice-présidents et les présidents des six grandes commissions.

**55/305. Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité**

À sa 32<sup>e</sup> séance plénière, le 10 octobre 2000, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 23 de la Charte des Nations Unies et à l'article 142 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu la COLOMBIE, l'IRLANDE, MAURICE, la NORVÈGE et SINGAPOUR membres non permanents du Conseil de sécurité, pour un mandat de deux ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001, afin de remplacer les États suivants, membres sortants: ARGENTINE, CANADA, MALAISIE, NAMIBIE et PAYS-BAS.

En conséquence, le Conseil de sécurité se compose des quinze États Membres suivants: BANGLADESH\*, CHINE, COLOMBIE\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, IRLANDE\*\*, JAMAÏQUE\*, MALI\*, MAURICE\*\*, NORVÈGE\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SINGAPOUR\*\*, TUNISIE\* et UKRAINE\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

**55/306. Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social**

**A**

À sa 33<sup>e</sup> séance plénière, le 12 octobre 2000, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu l'AFRIQUE DU SUD, l'ANDORRE, l'ARGENTINE, le BRÉSIL, l'ÉGYPTE, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, l'ÉTHIOPIE, la GÉORGIE, la RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'IRAN, l'ITALIE, le NÉPAL, le NIGÉRIA, l'OUGANDA, le PAKISTAN, les PAYS-BAS, le PÉROU, la RÉPUBLIQUE DE CORÉE et la ROUMANIE membres du Conseil économique et social, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001, afin de remplacer les États suivants, membres sortants: ALGÉRIE, BÉLARUS, BELGIQUE, BRÉSIL, COLOMBIE, COMORES, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, INDE, ITALIE, LESOTHO, MAURICE, NOUVELLE-ZÉLANDE, OMAN, PAKISTAN, POLOGNE, SAINTE-LUCIE, SIERRA LEONE et VIETNAM.

**B**

À sa 61<sup>e</sup> séance plénière, le 14 novembre 2000, l'Assemblée générale, conformément à l'Article 61 de la Charte des Nations Unies et à l'article 145 du règlement intérieur de l'Assemblée, a élu MALTE membre du Conseil économique et social pour la période restante du mandat de la GRÈCE<sup>2</sup>, à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

En conséquence, le Conseil économique et social se compose des cinquante-quatre États Membres suivants: AFRIQUE DU SUD\*\*\*, ALLEMAGNE\*\*, ANDORRE\*\*\*, ANGOLA\*\*, ARABIE SAOUDITE\*, ARGENTINE\*\*\*, AUTRICHE\*\*, BAHRÉÏN\*\*, BÉNIN\*\*, BOLIVIE\*, BRÉSIL\*\*\*, BULGARIE\*, BURKINA FASO\*\*, CAMEROUN\*\*, CANADA\*, CHINE\*, COSTA RICA\*\*, CROATIE\*\*, CUBA\*\*, DANEMARK\*, ÉGYPTE\*\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\*, ÉTHIOPIE\*\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*, FIDJI\*\*, FRANCE\*\*, GÉORGIE\*\*\*, GUINÉE-BISSAU\*, HONDURAS\*, INDONÉSIE\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*\*, ITALIE\*\*\*, JAPON\*\*, MALTE\*\*, MAROC\*, MEXIQUE\*\*, NÉPAL\*\*\*, NIGÉRIA\*\*\*, NORVÈGE\*, OUGANDA\*\*\*, PAKISTAN\*\*\*, PAYS-BAS\*\*\*, PÉROU\*\*\*, PORTUGAL\*\*, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*\*\*, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO\*, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE\*,

<sup>2</sup> A/55/523.

ROUMANIE\*\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*, RWANDA\*, SOUDAN\*\*, SURINAME\*\* et VENEZUELA\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

#### 55/307. Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination

À sa 34<sup>e</sup> séance plénière, le 16 octobre 2000, l'Assemblée générale, sur la base des candidatures proposées par le Conseil économique et social<sup>3</sup> et conformément à l'annexe à la résolution 2008 (LX) du Conseil, en date du 14 mai 1976, et au paragraphe 1 de la résolution 1987/94 du Conseil, en date du 4 décembre 1987, a élu les BAHAMAS, le BOTSWANA, les ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, le MEXIQUE et la RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE membres du Comité du programme et de la coordination, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001, afin de remplacer les États suivants, membres sortants: BAHAMAS, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FRANCE, MEXIQUE, OUGANDA et ZAMBIE.

En conséquence, le Comité du programme et de la coordination se compose des trente-quatre États Membres suivants: ALLEMAGNE\*\*, ARGENTINE\*\*, BAHAMAS\*\*\*, BANGLADESH\*\*, BÉNIN\*, BOTSWANA\*\*\*, BRÉSIL\*\*, CAMEROUN\*\*, CHINE\*, COMORES\*, CUBA\*\*, ÉGYPTÉ\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\*\*, FRANCE\*\*\*, GABON\*\*, INDONÉSIE\*\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*\*, ITALIE\*\*, JAPON\*, MAURITANIE\*\*, MEXIQUE\*\*\*, PAKISTAN\*\*, PÉROU\*\*, POLOGNE\*\*, PORTUGAL\*\*, RÉPUBLIQUE DE CORÉE\*, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA\*\*, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE\*\*\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*\*, SAINT-MARIN\*\*, UKRAINE\*\*, URUGUAY\* et ZIMBABWE\*\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

#### 55/308. Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international

À sa 34<sup>e</sup> séance plénière, le 16 octobre 2000, l'Assemblée générale, en application des paragraphes 1 à 3 de la section II de sa résolution 2205 (XXI) du 17 décembre 1966, tels que modifiés par le paragraphe 8 de sa résolution 3108 (XXVIII) du 12 décembre 1973 et par l'alinéa b du paragraphe 10 de sa résolution 31/99 du 15 décembre 1976, a élu l'ALLEMAGNE, le BÉNIN, le BRÉSIL, le CAMEROUN, le CANADA, la CHINE, l'ex-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE, la FÉDÉRATION DE RUSSIE, la FRANCE, le JAPON, le MAROC, le MEXIQUE, le ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, le RWANDA, la SIERRA LEONE, SINGAPOUR et la SUÈDE membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international, pour un mandat de six ans prenant effet le 25 juin 2001, afin de remplacer les États suivants, membres sortants: ALGÉRIE, ALLEMAGNE, AUSTRALIE, BOTSWANA, BRÉSIL, BULGARIE, CAMEROUN, CHINE, ÉGYPTÉ, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, FRANCE, JAPON, MEXIQUE,

<sup>3</sup> Voir décision 2000/201 C du Conseil économique et social; voir également A/55/379.

NIGÉRIA, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD et SINGAPOUR.

En conséquence, la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international se compose des États Membres suivants: ALLEMAGNE\*\*, ARGENTINE\*\*\*, AUTRICHE\*, BÉNIN\*\*, BRÉSIL\*\*, BURKINA FASO\*, CAMEROUN\*\*, CANADA\*\*, CHINE\*\*, COLOMBIE\*, ESPAGNE\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*, ex-RÉPUBLIQUE YOUGOSLAVE DE MACÉDOINE\*\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\*, FIDJI\*, FRANCE\*\*, HONDURAS\*, HONGRIE\*, INDE\*, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D')\*, ITALIE\*, JAPON\*\*, KENYA\*, LITUANIE\*, MAROC\*\*, MEXIQUE\*\*, OUGANDA\*, PARAGUAY\*, ROUMANIE\*, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*\*, RWANDA\*\*, SIERRA LEONE\*\*, SINGAPOUR\*\*, SOUDAN\*, SUÈDE\*\*, THAÏLANDE\* et URUGUAY\*\*\*\*.

\* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la trente-septième session de la Commission, en 2004.

\*\* Mandat expirant la veille de l'ouverture de la quarantième session de la Commission, en 2007.

\*\*\* Mandat de l'Argentine: du 1<sup>er</sup> juin 1998 jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-deuxième session de la Commission, en 1999; du jour de l'ouverture de la trente-troisième session de la Commission, en 2000, jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001; et du jour de l'ouverture de la trente-cinquième session de la Commission, en 2002, jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-sixième session de la Commission, en 2003.

\*\*\*\* Mandat de l'Uruguay: du jour de l'ouverture de la trente-deuxième session de la Commission, en 1999, jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-troisième session de la Commission, en 2000; du jour de l'ouverture de la trente-quatrième session de la Commission, en 2001, jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-cinquième session de la Commission, en 2002; et du jour de l'ouverture de la trente-sixième session de la Commission, en 2003, jusqu'à la veille de l'ouverture de la trente-septième session de la Commission, en 2004.

#### 55/309. Nomination de membres du Comité des contributions

##### A

À sa 34<sup>e</sup> séance plénière, le 16 octobre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>4</sup>, a nommé M. WU Gang membre du Comité des contributions, pour un mandat prenant effet le 16 octobre 2000 et venant à expiration le 31 décembre 2002.

##### B

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>5</sup>, a nommé les personnes suivantes membres du Comité des contributions, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Petru Dumitriu, M. Chinmaya Gharekhan, M. Ihor V. Humenny, M. Gebhard Benjamin Kandanga, M. David A. Leis et M. Kazuo Watanabe. L'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>5</sup>, a nommé M. Henry S. Fox pour achever un mandat de trois ans expirant le 31 décembre 2001.

En conséquence, le Comité des contributions se compose des membres suivants: M. Pieter Johannes BIERMA (*Pays-Bas*)\*, M. Uldis BLUKIS (*Lettonie*)\*, M. Petru DUMITRIU (*Roumanie*)\*\*\*, M. Paul EKORONG A NDONG (*Cameroun*)\*, M. Henry S. FOX (*Australie*)\*, M. Chinmaya GHAREKHAN (*Inde*)\*\*\*, M. Bernardo GREIVER (*Uruguay*)\*\*\*\*, M. Alvaro GURGEL de ALENCAR NETTO (*Brésil*)\*\*, M. Henry HANSON-HALL (*Ghana*)\*, M. Ihor V. HUMENNY (*Ukraine*)\*\*\*, M. Eduardo IGLESIAS (*Argentine*)\*\*\*\*\*, M. Gebhard Benjamin KANDANGA (*Namibie*)\*\*\*, M. David A. LEIS (*États-Unis d'Amérique*)\*\*\*, M. Sergei I. MAREYEV (*Fédération de Russie*)\*\*, M. Angel MARRÓN (*Espagne*)\*\*, M. Hae-Yun PARK

<sup>4</sup> A/55/424.

<sup>5</sup> A/55/424/Add.1, par. 5 et 6.

(*République de Corée*)\*\*, M. Ugo SESSI (*Italie*)\*\*, M. Kazuo WATANABE (*Japon*) \*\*\* et M. WU Gang (*Chine*)\*\*\*\*\*.

- \* Mandat expirant le 31 décembre 2001.  
 \*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.  
 \*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.  
 \*\*\*\* Mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier 2000 au 31 décembre 2001.  
 \*\*\*\*\* Mandat allant du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 1999 et du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2001.  
 \*\*\*\*\* Mandat allant du 16 octobre 2000 au 31 décembre 2002.

#### 55/310. Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés

À sa 41<sup>e</sup> séance plénière, le 26 octobre 2000, l'Assemblée générale, sur la proposition du Secrétaire général<sup>6</sup>, a élu M. Ruud Lubbers Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, pour une période de trois ans à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2001.

#### 55/311. Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

À sa 74<sup>e</sup> séance plénière, le 29 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris note de la nomination par son président de la CROATIE, de la JAMAÏQUE, du KAZAKHSTAN, de la NAMIBIE et des PAYS-BAS en tant que membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001.

#### 55/312. Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>7</sup>, a nommé les personnes suivantes membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Andrzej T. Abraszewski, M. Manlan Narcisse Ahounou, M. Felipe Mabilangan, M. E. Besley Maycock et M. C. S. M. Mselle.

En conséquence, le Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires se compose des membres suivants: M. Andrzej T. ABRASZEWSKI (*Pologne*)\*\*\*, M. Manlan Narcisse AHOUNOU (*Côte d'Ivoire*)\*\*\*, M. Gérard BIRAUD (*France*)\*\*, M<sup>me</sup> Norma GOICOCHEA ESTENOZ (*Cuba*)\*\*, M<sup>me</sup> Nazareth A. INCERA (*Costa Rica*)\*, M. Ahmad KAMAL (*Pakistan*)\*, M. Vladimir V. KUZNETSOV (*Fédération de Russie*)\*\*, M. Felipe MABILANGAN (*Philippines*)\*\*\*, M. E. Besley MAYCOCK (*Barbade*)\*\*\*, M. C. S. M. MSELLE (*République-Unie de Tanzanie*)\*\*\*, M. Rajat SAHA (*Inde*)\*, M<sup>me</sup> Susan M. SHEAROUSE (*États-Unis d'Amérique*)\*\*, M. Juichi TAKAHARA (*Japon*)\*, M. Roger TCHOUNGUI (*Cameroun*)\*\*, M. Nicholas A. THORNE (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\* et M. Giovanni Luigi VALENZA (*Italie*)\*.

- \* Mandat expirant le 31 décembre 2001.  
 \*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.  
 \*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

<sup>6</sup> A/55/519.

<sup>7</sup> A/55/652, par. 11.

**55/313. Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>8</sup>, a nommé le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE membre du Comité des commissaires aux comptes pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> juillet 2001.

En conséquence, le Comité des commissaires aux comptes se compose des membres suivants: le Premier Président de la Cour des comptes de la FRANCE\*\*\*\*, le Président de la Commission de vérification des comptes des PHILIPPINES\*\*, le Vérificateur général des comptes de l'AFRIQUE DU SUD\*\*\* et le Contrôleur et Vérificateur général des comptes du ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD\*.

\* Mandat expirant le 30 juin 2001.

\*\* Mandat expirant le 30 juin 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 30 juin 2003.

\*\*\*\* Mandat allant du 1<sup>er</sup> juillet 2001 au 30 juin 2004.

**55/314. Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>9</sup>, a confirmé la nomination des membres suivants du Comité des placements désignés par le Secrétaire général pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Ahmad Abdullatif, M. Fernando G. Chico Pardo et M. J. Y. Pillay.

En conséquence, le Comité des placements se compose des membres suivants: M. Ahmad ABDULLATIF (*Arabie saoudite*)\*\*\*, M<sup>me</sup> Francine J. BOVICH (*États-Unis d'Amérique*)\*\*, M. Fernando G. CHICO PARDO (*Mexique*)\*\*\*, M. Takeshi OHTA (*Japon*)\*\*, M. Yves OLTRAMARE (*Suisse*)\*, M. Emmanuel Noi OMABOE (*Ghana*)\*, M. J. Y. PILLAY (*Singapour*)\*\*\*, M. Jürgen REIMNITZ (*Allemagne*)\* et M. Peter STORMONTH-DARLING (*Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord*)\*\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

**55/315. Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies**

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>10</sup>, a nommé les personnes suivantes membres du Tribunal administratif des Nations Unies, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Omer Yousif Bireedo, M. Spyridon Flogaitis et M<sup>me</sup> Brigitte Stern.

En conséquence, le Tribunal administratif des Nations Unies se compose des membres suivants: M. Julio BARBOZA (*Argentine*)\*\*, M. Omer Yousif BIREEDO (*Soudan*)\*\*\*, M<sup>me</sup> Marsha A. ECHOLS (*États-Unis d'Amérique*)\*, M. Spyridon FLOGAITIS (*Grèce*)\*\*\*,

<sup>8</sup> A/55/653 et Corr.1, par. 5.

<sup>9</sup> A/55/654, par. 5.

<sup>10</sup> A/55/655, par. 5.

M. Mayer GABAY (*Israël*)\*\*\*, M. Kevin HAUGH (*Irlande*)\* et M<sup>me</sup> Brigitte STERN (*France*)\*\*\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

#### 55/316. Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale

À sa 82<sup>e</sup> séance plénière, le 6 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>11</sup>, a nommé les personnes suivantes membres de la Commission de la fonction publique internationale, pour un mandat de quatre ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Alexei L. Fedotov, M. Asda Jayanama, M. Ernest Rusita, M. C. M. Shafi Sami et M. El Hassane Zahid.

En conséquence, la Commission de la fonction publique internationale se compose des membres suivants: M. Mohsen BEL HADJ AMOR (*Tunisie*)\*\*, Président; M. Eugeniusz WYZNER (*Pologne*)\*\*, Vice-Président; M. Mario BETTATI (*France*)\*, M<sup>me</sup> Turkia DADDAH (*Mauritanie*)\*\*, M. Alexei L. FEDOTOV (*Fédération de Russie*)\*\*\*, M. Asda JAYANAMA (*Thaïlande*)\*\*\*, M. João Augusto de MEDICIS (*Brésil*)\*, M<sup>me</sup> Lucretia MYERS (*États-Unis d'Amérique*)\*, M. Ernest RUSITA (*Ouganda*)\*\*\*, M. C. M. Shafi SAMI (*Bangladesh*)\*\*\*, M. José R. SANCHÍS MUÑOZ (*Argentine*)\*\*, M. Alexis STEPHANOU (*Grèce*)\*, M. Wolfgang STÖCKL (*Allemagne*)\*\*, M. Ku TASHIRO (*Japon*)\*\* et M. El Hassane ZAHID (*Maroc*)\*\*\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2004.

#### 55/317. Nomination de membres du Comité de l'information

À sa 83<sup>e</sup> séance plénière, le 8 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>12</sup>, a nommé l'ARMÉNIE et la JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE membres du Comité de l'information.

En conséquence, le Comité de l'information se compose des quatre-vingt-dix-sept États Membres suivants: AFRIQUE DU SUD, ALGÉRIE, ALLEMAGNE, ANGOLA, ARGENTINE, ARMÉNIE, BANGLADESH, BÉLARUS, BELGIQUE, BELIZE, BÉNIN, BRÉSIL, BULGARIE, BURKINA FASO, BURUNDI, CHILI, CHINE, CHYPRE, COLOMBIE, CONGO, COSTA RICA, CÔTE D'IVOIRE, CROATIE, CUBA, DANEMARK, ÉGYPTE, EL SALVADOR, ÉQUATEUR, ESPAGNE, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE, ÉTHIOPIE, FÉDÉRATION DE RUSSIE, FINLANDE, FRANCE, GABON, GÉORGIE, GHANA, GRÈCE, GUATEMALA, GUINÉE, GUYANA, HONGRIE, ÎLES SALOMON, INDE, INDONÉSIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D'), IRLANDE, ISRAËL, ITALIE, JAMAHIRIYA ARABE LIBYENNE, JAMAÏQUE, JAPON, JORDANIE, KAZAKHSTAN, KENYA, LIBAN, LIBÉRIA, MALTE, MAROC, MEXIQUE, MONGOLIE, MOZAMBIQUE, NÉPAL, NIGER, NIGÉRIA, PAKISTAN, PAYS-BAS, PÉROU, PHILIPPINES, POLOGNE,

<sup>11</sup> Voir A/55/656.

<sup>12</sup> A/55/573, par. 11.

PORTUGAL, RÉPUBLIQUE ARABE SYRIENNE, RÉPUBLIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE DE MOLDOVA, RÉPUBLIQUE DÉMOCRATIQUE DU CONGO, RÉPUBLIQUE POPULAIRE DÉMOCRATIQUE DE CORÉE, RÉPUBLIQUE TCHÈQUE, RÉPUBLIQUE-UNIE DE TANZANIE, ROUMANIE, ROYAUME-UNI DE GRANDE-BRETAGNE ET D'IRLANDE DU NORD, SÉNÉGAL, SINGAPOUR, SLOVAQUIE, SOMALIE, SOUDAN, SRI LANKA, TOGO, TRINITÉ-ET-TOBAGO, TUNISIE, TURQUIE, UKRAINE, URUGUAY, VENEZUELA, VIET NAM, YÉMEN, YOUGOSLAVIE et ZIMBABWE.

#### 55/318. Nomination de membres du Comité des conférences

À sa 86<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2000, l'Assemblée générale, conformément au paragraphe 2 de sa résolution 43/222 B du 21 décembre 1988, a pris note de la nomination par son Président, après consultation avec les présidents des groupes régionaux, de l'ARGENTINE, du BÉNIN, de la FINLANDE, du KIRGHIZISTAN, de la LITUANIE, du PÉROU et de la SIERRA LEONE en tant que membres du Comité des conférences, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001, afin de remplacer les États suivants, membres sortants: ARGENTINE, BAHAMAS, BELGIQUE, BÉNIN, GÉORGIE, IRAN (RÉPUBLIQUE ISLAMIQUE D') et LESOTHO.

En conséquence, le Comité des conférences se compose des vingt et un États Membres suivants: ALGÉRIE\*, ARGENTINE\*\*\*, AUTRICHE\*, BÉNIN\*\*\*, CHILI\*\*, ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE\*, FÉDÉRATION DE RUSSIE\*\*, FINLANDE\*\*\*, FRANCE\*\*, GUINÉE ÉQUATORIALE\*\*, JAMAÏQUE\*, JAPON\*\*, JORDANIE\*, KENYA\*, KIRGHIZISTAN\*\*\*, LITUANIE\*\*\*, NAMIBIE\*\*, NÉPAL\*, PÉROU\*\*\*, PHILIPPINES\*\* et SIERRA LEONE\*\*\*.

\* Mandat expirant le 31 décembre 2001.

\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2002.

\*\*\* Mandat expirant le 31 décembre 2003.

#### 55/319. Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>13</sup>, a nommé les personnes suivantes membres ou membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies, pour un mandat de trois ans prenant effet le 1<sup>er</sup> janvier 2001: M. Kenshiro AKIMOTO (*Japon*), M<sup>me</sup> Valeria María GONZÁLEZ POSSE (*Argentine*), M. Riaz HAMIDULLAH (*Bangladesh*), M. Gerhard KUNTZLE (*Allemagne*), M. Lovemore MAZEMO (*Zimbabwe*), M<sup>me</sup> Susan McLURG (*États-Unis d'Amérique*), M. Philip Richard Okanda OWADE (*Kenya*) et M. Victor V. VISLYKH (*Fédération de Russie*).

<sup>13</sup> A/55/699, par. 5.

## B. AUTRES DÉCISIONS

### 1. Décisions adoptées sans renvoi à une grande commission

#### 55/401. Organisation de la cinquante-cinquième session

À sa 9<sup>e</sup> séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport<sup>14</sup>, a adopté une série de dispositions relatives à l'organisation de la cinquante-cinquième session.

#### 55/402. Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour

À sa 9<sup>e</sup> séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, donnant suite aux recommandations formulées par le Bureau dans son premier rapport<sup>15</sup>, a adopté l'ordre du jour<sup>16</sup> et la répartition des questions inscrites à l'ordre du jour<sup>17</sup> de sa cinquante-cinquième session.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>18</sup>, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Question de l'île comorienne de Mayotte» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

Également à la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son premier rapport<sup>19</sup>, a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Question des îles malgaches Glorieuses, Juan de Nova, Europa et Bassas da India» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 28 septembre 2000, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport<sup>20</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session une question additionnelle intitulée «Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté économique des États d'Afrique centrale» et de l'examiner directement en séance plénière.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son deuxième rapport<sup>21</sup>, a décidé que le point 105 de l'ordre du jour intitulé «Prévention du crime et justice pénale» serait également examiné directement en séance plénière.

À sa 35<sup>e</sup> séance plénière, le 17 octobre 2000, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport<sup>22</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session une question additionnelle intitulée «Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques» et de l'examiner directement en séance plénière.

À la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport<sup>23</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session une question additionnelle intitulée «Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire» et de l'examiner directement en séance plénière.

Également à la même séance, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son troisième rapport<sup>24</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session une question additionnelle intitulée «Paix, sécurité et réunification dans la péninsule coréenne» et de l'examiner directement en séance plénière.

À sa 64<sup>e</sup> séance plénière, le 16 novembre 2000, l'Assemblée générale, donnant suite à la recommandation formulée par le Bureau dans son quatrième rapport<sup>25</sup>, a décidé d'inscrire à l'ordre du jour de sa cinquante-cinquième session une question additionnelle intitulée «Octroi à la Communauté économique des États d'Afrique centrale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale» et de renvoyer cette question à la Sixième Commission.

#### 55/403. Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-cinquième session

##### A

À sa 2<sup>e</sup> séance plénière, le 5 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences<sup>26</sup>, a décidé que le Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour le développement et du Fonds des Nations Unies pour la population ainsi que le Groupe de travail chargé

<sup>14</sup> A/55/250 et Corr.2, par. 5 à 44.

<sup>15</sup> Ibid., par. 63 à 72.

<sup>16</sup> A/55/251.

<sup>17</sup> A/55/252.

<sup>18</sup> A/55/250 et Corr.2, par. 51.

<sup>19</sup> Ibid., par. 52.

<sup>20</sup> A/55/250/Add.1, par. 1.

<sup>21</sup> Ibid., par. 2.

<sup>22</sup> A/55/250/Add.2, par. 1.

<sup>23</sup> Ibid., par. 2.

<sup>24</sup> Ibid., par. 3.

<sup>25</sup> A/55/250/Add.3.

<sup>26</sup> A/55/312.

d'étudier le financement de l'Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient seraient autorisés à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-cinquième session, à la stricte condition que les réunions soient organisées dans les limites des installations et services disponibles.

**B**

À sa 9<sup>e</sup> séance plénière, le 11 septembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des conférences<sup>26</sup> et du Bureau<sup>27</sup>, a décidé que le Comité des relations avec le pays hôte, le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Conseil d'administration du Fonds des Nations Unies pour l'enfance et le Comité préparatoire de la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental seraient autorisés à se réunir à New York durant la partie principale de sa cinquante-cinquième session, à la stricte condition que les réunions soient organisées dans les limites des installations et services disponibles.

**C**

À sa 39<sup>e</sup> séance plénière, le 25 octobre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation du Comité des Conférences<sup>28</sup>, a décidé que le Comité spécial des opérations de maintien de la paix et son groupe de travail seraient autorisés à se réunir à New York, durant la partie principale de sa cinquante-cinquième session, à la stricte condition que les réunions soient organisées dans les limites des installations et services disponibles.

**55/404. Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation**

À sa 31<sup>e</sup> séance plénière, le 28 septembre 2000, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation<sup>29</sup>.

**55/405. Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies**

À sa 34<sup>e</sup> séance plénière, le 16 octobre 2000, l'Assemblée générale a pris acte de la note du Secrétaire général<sup>30</sup>.

**55/406. Rapport du Conseil de sécurité**

À sa 37<sup>e</sup> séance plénière, le 19 octobre 2000, l'Assemblée générale a pris acte du rapport du Conseil de sécurité<sup>31</sup>.

**55/407. Rapport de la Cour internationale de Justice**

À sa 41<sup>e</sup> séance plénière, le 26 octobre 2000, l'Assemblée générale a pris acte du rapport de la Cour internationale de Justice<sup>32</sup>.

**55/408. Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires**

À sa 44<sup>e</sup> séance plénière, le 30 octobre 2000, l'Assemblée générale a décidé d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session la question intitulée «Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires».

**55/410. Célébration du quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux**

À sa 61<sup>e</sup> séance plénière, le 14 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris note de la lettre, en date du 28 août 2000<sup>33</sup>, adressée au Secrétaire général par le Président du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, et a décidé de tenir, pendant la partie principale de sa cinquante-cinquième session, une séance plénière pour marquer le quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration.

**55/411. Question des îles Falkland (Malvinas)**

À sa 68<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Question des îles Falkland (Malvinas)» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

<sup>27</sup> A/55/250 et Corr.2, par. 44.

<sup>28</sup> A/55/312/Add.1.

<sup>29</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 1 (A/55/1).

<sup>30</sup> A/55/366.

<sup>31</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 2 (A/55/2).

<sup>32</sup> Ibid., Supplément n° 4 (A/55/4).

<sup>33</sup> A/55/337.

**55/412. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994**

À sa 68<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris acte du cinquième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994<sup>34</sup>.

**55/413. Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991**

À sa 68<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris acte du septième rapport annuel du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991<sup>35</sup>.

**55/430. Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste**

À sa 85<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

**55/431. L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales**

À sa 85<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

**55/432. Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït**

À sa 85<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression iraquienne contre le Koweït» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

**55/433. Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies**

À sa 85<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

**55/434. Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement**

À sa 85<sup>e</sup> séance plénière, le 14 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

**55/435. La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance**

À sa 86<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé de reporter l'examen de la question intitulée «La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance» et d'inscrire cette question à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session.

<sup>34</sup> Voir A/55/435-S/2000/927.

<sup>35</sup> Voir A/55/273-S/2000/777.

**55/450. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris acte des chapitres I à VI, VII (sections A à C), VIII et IX du rapport du Conseil économique et social<sup>36</sup>.

**55/458. Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-cinquième session**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale a décidé que, mis à part les questions d'organisation et les points de l'ordre du jour qu'elle pourrait avoir à examiner en application de son règlement intérieur, les points suivants devaient encore être examinés pendant la cinquante-cinquième session:

- Point 10: Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation;
- Point 11: Rapport du Conseil de sécurité;
- Point 14: Rapport de l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- Point 17: Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations;
- Point 19: Admission de nouveaux Membres à l'Organisation des Nations Unies;
- Point 20: Renforcement de la coordination de l'aide humanitaire et des secours en cas de catastrophe fournis par l'Organisation des Nations Unies, y compris l'assistance économique spéciale;
- Point 26: Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Union interparlementaire;
- Point 40: La situation au Moyen-Orient;
- Point 41: Question de Palestine;
- Point 42: Session extraordinaire de l'Assemblée générale qui sera consacrée en 2001 au suivi du Sommet mondial pour les enfants;
- Point 43: La situation en Amérique centrale: moyens d'établir une paix ferme et durable et progrès accomplis vers la constitution d'une région de paix, de liberté, de démocratie et de développement;
- Point 45: La situation en Bosnie-Herzégovine;
- Point 46: La situation en Afghanistan et ses conséquences pour la paix et la sécurité internationales;

- Point 48: La situation de la démocratie et des droits de l'homme en Haïti;
- Point 50: Les causes des conflits et la promotion d'une paix et d'un développement durables en Afrique;
- Point 59: Question de la représentation équitable au Conseil de sécurité et de l'augmentation du nombre de ses membres et questions connexes;
- Point 60: Réforme de l'Organisation des Nations Unies: mesures et propositions;
- Point 61: Renforcement du système des Nations Unies;
- Point 62: Revitalisation des travaux de l'Assemblée générale;
- Point 63: Restructuration et revitalisation de l'Organisation des Nations Unies dans les domaines économique et social et les domaines connexes;
- Point 64: Question de Chypre;
- Point 73: Désarmement général et complet;
- Point 84: Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
- Point 86: Étude d'ensemble de toute la question des opérations de maintien de la paix sous tous leurs aspects;
- Point 94: Développement durable et coopération économique internationale;
- Point 97: Formation et recherche;
- Point 102: Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés;
- Point 105: Prévention du crime et justice pénale;
- Point 112: Élimination du racisme et de la discrimination raciale;
- Point 114: Questions relatives aux droits de l'homme;
- Point 115: Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes;
- Point 116: Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 117: Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001;
- Point 118: Planification des programmes;
- Point 119: Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 120: Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- Point 121: Plan des conférences;

<sup>36</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 3 (A/55/3/Rev.1).

- Point 122: Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 123: Gestion des ressources humaines;
- Point 124: Régime commun des Nations Unies;
- Point 125: Régime des pensions des Nations Unies;
- Point 126: Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;
- Point 127: Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
- Point 128: Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1<sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994;
- Point 129: Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola;
- Point 130: Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité;
- Point 131: Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental;
- Point 132: Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone;
- Point 133: Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo;
- Point 134: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental;
- Point 135: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;
- Point 136: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;
- Point 137: Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;
- Point 138: Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient;
- Point 139: Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;
- Point 140: Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies;
- Point 141: Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;
- Point 142: Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;
- Point 143: Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;
- Point 144: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;
- Point 145: Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;
- Point 146: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;
- Point 147: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
- Point 148: Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;
- Point 149: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile;
- Point 150: Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti;
- Point 151: Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala;
- Point 152: Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine;
- Point 153: Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 164: Mesures visant à éliminer le terrorisme international;
- Point 166: Élection de juges du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
- Point 167: Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo;
- Point 168: Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999;
- Point 169: Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 175: Le rôle des diamants dans les conflits;
- Point 176: Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée;

- Point 178: Agression armée contre la République démocratique du Congo;
- Point 179: Examen du problème du virus de l'immuno-déficience humaine et du syndrome d'immuno-déficience acquise sous tous ses aspects;
- Point 181: Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation pour l'interdiction des armes chimiques;
- Point 182: Suite à donner aux résultats du Sommet du Millénaire.

## 2. Décisions adoptées sur les rapports de la Première Commission

### 55/414. Réduction des budgets militaires

À sa 69<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Première Commission<sup>37</sup>.

### 55/415. Armes légères

À sa 69<sup>e</sup> séance plénière, le 20 novembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Première Commission<sup>38</sup>, rappelant ses résolutions 50/70 B du 12 décembre 1995, 52/38 J du 9 décembre 1997, 53/77 E du 4 décembre 1998 et 54/54 V du 15 décembre 1999, a décidé:

- a) De convoquer la Conférence des Nations Unies sur le commerce illicite des armes légères sous tous ses aspects, du 9 au 20 juillet 2001, à New York;
- b) De convoquer la troisième session du Comité préparatoire de la Conférence du 19 au 30 mars 2001 à New York;
- c) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session la question intitulée «Armes légères».

## 3. Décisions adoptées sur les rapports de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)

### 55/425. Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information

À sa 83<sup>e</sup> séance plénière, le 8 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commis-

sion)<sup>12</sup>, a décidé de porter de quatre-vingt-quinze à quatre-vingt-dix-sept le nombre des membres du Comité de l'information<sup>39</sup>.

### 55/426. Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration

À sa 83<sup>e</sup> séance plénière, le 8 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>40</sup>, a adopté le texte ci-après par 100 voix contre 47, avec 5 abstentions, à la suite d'un vote enregistré<sup>41</sup>:

«1. L'Assemblée générale, ayant examiné le chapitre qui, dans le rapport du Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, a trait au point de l'ordre du jour du Comité spécial intitulé "Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration"<sup>42</sup> et rappelant sa résolution 1514 (XV) du 14 décembre 1960 et toutes les autres résolutions et décisions pertinentes de l'Organisation des Nations Unies relatives aux activités militaires dans les territoires coloniaux ou non autonomes, réaffirme sa profonde conviction que l'existence de bases

<sup>39</sup> Voir également sect. A, décision 55/317.

<sup>40</sup> A/55/575, par. 12.

<sup>41</sup> *Ont voté pour*: Afrique du Sud, Algérie, Antigua-et-Barbuda, Arabie saoudite, Argentine, Bahamas, Bahreïn, Bangladesh, Barbade, Bélarus, Bénin, Bhoutan, Bolivie, Botswana, Brésil, Brunei Darussalam, Burkina Faso, Burundi, Cambodge, Cameroun, Cap-Vert, Chili, Chine, Colombie, Comores, Costa Rica, Côte d'Ivoire, Cuba, Djibouti, Égypte, El Salvador, Émirats arabes unis, Équateur, Érythrée, Éthiopie, Fidji, Gabon, Ghana, Grenade, Guatemala, Guinée, Guyana, Haïti, Honduras, Îles Marshall, Îles Salomon, Inde, Indonésie, Iran (République islamique d'), Jamahiriya arabe libyenne, Jamaïque, Jordanie, Kenya, Koweït, Liban, Madagascar, Malaisie, Maldives, Mali, Maurice, Mauritanie, Mexique, Mongolie, Mozambique, Myanmar, Namibie, Nauru, Népal, Nicaragua, Nigéria, Oman, Ouganda, Pakistan, Panama, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Paraguay, Pérou, Philippines, Qatar, République arabe syrienne, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée, République-Unie de Tanzanie, Sainte-Lucie, Sénégal, Singapour, Soudan, Sri Lanka, Swaziland, Tchad, Thaïlande, Togo, Tunisie, Uruguay, Vanuatu, Venezuela, Viet Nam, Yémen, Zambie, Zimbabwe.

*Ont voté contre*: Allemagne, Andorre, Arménie, Australie, Autriche, Belgique, Bulgarie, Canada, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, États-Unis d'Amérique, ex-République yougoslave de Macédoine, Fédération de Russie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Israël, Italie, Japon, Lettonie, Liechtenstein, Lituanie, Luxembourg, Malte, Monaco, Norvège, Nouvelle-Zélande, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Corée, République de Moldova, République dominicaine, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, Saint-Marin, Slovaquie, Slovénie, Suède, Turquie, Ukraine.

*Se sont abstenus*: Chypre, Géorgie, Micronésie (États fédérés de), Samoa, Tonga.

<sup>42</sup> A/55/23 (Partie II), chap. VI. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 23*.

<sup>37</sup> A/55/551.

<sup>38</sup> A/55/559, par. 78.

et d'installations militaires dans les territoires intéressés pourrait constituer un obstacle à l'exercice par les peuples de ces territoires de leur droit à l'autodétermination et réitère sa ferme conviction que les bases et installations existantes, qui entravent l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux, devraient être évacuées.

«2. Consciente de l'existence de ces bases et installations dans certains de ces territoires, l'Assemblée générale prie instamment les puissances administrantes concernées de continuer de prendre toutes les mesures nécessaires pour éviter d'impliquer les territoires en question dans des actes d'hostilité ou d'ingérence dirigés contre d'autres États.

«3. L'Assemblée générale continue de craindre que les activités militaires des puissances coloniales et les dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires placés sous leur administration ne portent atteinte aux droits et aux intérêts des peuples coloniaux intéressés, en particulier à leur droit à l'autodétermination et à l'indépendance. L'Assemblée demande une fois encore aux puissances coloniales concernées de mettre fin auxdites activités et de supprimer ces bases militaires, conformément à ses résolutions pertinentes. Des moyens de subsistance de remplacement devraient être offerts aux peuples des territoires non autonomes.

«4. L'Assemblée générale réaffirme que les territoires coloniaux ou non autonomes et les zones adjacentes ne doivent pas servir à des essais nucléaires, au déversement de déchets nucléaires ou au déploiement d'armes nucléaires ou d'autres armes de destruction massive.

«5. L'Assemblée générale déplore que l'on continue d'aliéner au bénéfice d'installations militaires des terres dans les territoires coloniaux ou non autonomes, notamment dans les petits territoires insulaires du Pacifique et des Caraïbes, pareille utilisation d'importantes ressources locales risquant de compromettre le développement économique des territoires concernés.

«6. L'Assemblée générale note la décision prise par plusieurs puissances administrantes de fermer certaines bases militaires dans les territoires non autonomes ou d'en réduire la taille.

«7. L'Assemblée générale prie le Secrétaire général de continuer d'informer l'opinion publique mondiale des activités militaires et des dispositions de caractère militaire qui, dans les territoires coloniaux ou non autonomes, font obstacle à l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.

«8. L'Assemblée générale prie le Comité spécial chargé d'étudier la situation en ce qui concerne l'application de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux de poursuivre l'examen de cette

question et de lui rendre compte à ce sujet à sa cinquante-sixième session.»

#### 55/427. Question de Gibraltar

À sa 83<sup>e</sup> séance plénière, le 8 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Commission des questions politiques spéciales et de la décolonisation (Quatrième Commission)<sup>43</sup>, a adopté le texte suivant:

«L'Assemblée générale, rappelant sa décision 54/423 du 6 décembre 1999 et rappelant également que, dans la déclaration dont les Gouvernements de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord sont convenus à Bruxelles le 27 novembre 1984<sup>44</sup>, il est stipulé, entre autres choses, ce qui suit:

“Instituer un processus de négociation visant à résoudre tous les différends entre les parties au sujet de Gibraltar, ainsi qu'à promouvoir entre elles, dans leur intérêt mutuel, la coopération dans les domaines économique, culturel, touristique, militaire, de l'aviation et de l'environnement. Les deux parties acceptent que les questions de souveraineté soient traitées dans le cadre de ce processus. Le Gouvernement britannique tiendra pleinement son engagement de respecter la volonté de la population de Gibraltar, ainsi que l'établit le préambule de la Constitution de 1969”.

«note que, dans le cadre de ce processus, les Ministres des affaires étrangères de l'Espagne et du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord se réunissent chaque année, tantôt dans une capitale, tantôt dans l'autre – la dernière réunion s'étant tenue à Londres le 10 décembre 1997 –, et demande instamment aux deux gouvernements de poursuivre leurs négociations en vue d'apporter une solution définitive au problème de Gibraltar, à la lumière des résolutions de l'Assemblée générale et dans l'esprit de la Charte des Nations Unies.»

#### 4. Décisions adoptées sur les rapports de la Deuxième Commission

##### 55/437. Questions de politique macroéconomique

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>45</sup>.

<sup>43</sup> A/55/578, par. 25.

<sup>44</sup> A/39/732, annexe.

<sup>45</sup> A/55/579.

**55/438. Documents relatifs au commerce et au développement**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>46</sup>, a pris note des rapports du Conseil du commerce et du développement sur ses vingt-troisième à vingt-cinquième réunions directives et sa quarante-septième session<sup>47</sup>.

**55/439. Document relatif à la science et à la technique au service du développement**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>48</sup>, a pris acte de la note du Secrétariat sur les progrès réalisés dans l'application de la résolution 54/201 de l'Assemblée générale<sup>49</sup>.

**55/440. Développement durable et coopération économique internationale**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>50</sup>.

**55/441. Environnement et développement durable**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Deuxième Commission<sup>51</sup>.

**55/442. Note du Secrétaire général sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>52</sup>, a pris acte de la note du Secrétaire général sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement<sup>53</sup>.

**55/443. Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>54</sup>, a décidé:

a) De déplorer que les négociations engagées n'aient pu être menées à bien lors de la sixième session de la Conférence des Parties à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques<sup>55</sup> tenue à La Haye du 13 au 25 novembre 2000, et de demander à toutes les parties d'intensifier les consultations politiques pour assurer le succès de ces négociations à la reprise de la session;

b) D'inviter la Conférence des Parties à sa septième session à contribuer aux préparatifs de l'examen décennal des progrès accomplis dans la mise en œuvre d'Action 21<sup>56</sup> et du Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21<sup>57</sup>, et de prier le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de faire rapport à ce sujet à la Commission du développement durable à sa dixième session;

c) De prier le Secrétaire général de prendre les dispositions voulues pour inscrire au calendrier des conférences et réunions pour l'exercice biennal 2002-2003 les sessions de la Conférence des Parties et de ses organes subsidiaires que la Conférence des Parties pourrait avoir à convoquer durant cette période;

d) De prier le Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques de lui rendre compte à sa cinquante-sixième session des travaux de la Conférence des Parties;

e) D'inscrire à l'ordre du jour provisoire de sa cinquante-sixième session la question intitulée «Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures».

**55/444. Rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>58</sup>,

<sup>46</sup> A/55/579/Add.1, par. 12.

<sup>47</sup> Voir A/55/15 (Parties I à IV). Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 15*.

<sup>48</sup> A/55/579/Add.4, par. 9.

<sup>49</sup> A/55/413.

<sup>50</sup> A/55/581.

<sup>51</sup> A/55/582.

<sup>52</sup> A/55/582/Add.3, par. 3.

<sup>53</sup> A/55/65-E/2000/19.

<sup>54</sup> A/55/582/Add.7, par. 7.

<sup>55</sup> Nations Unies, *Recueil des Traités*, vol. 1771, n° 30822.

<sup>56</sup> *Rapport de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, Rio de Janeiro, 3-14 juin 1992* (publication des Nations Unies, numéro de vente: F.93.L8 et rectificatifs), vol. I: *Résolutions adoptées par la Conférence*, résolution 1, annexe II.

<sup>57</sup> Résolution S-19/2, annexe.

<sup>58</sup> A/55/583, par. 7.

a pris acte du rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme<sup>59</sup>.

**55/445. Rapport du Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>60</sup>, a pris note du rapport du Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication<sup>61</sup>.

**55/446. Rapport du Secrétaire général sur la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>62</sup>, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental<sup>63</sup>.

**55/447. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>64</sup>, a entériné la résolution 2000/5 du Conseil économique et social en date du 25 juillet 2000, intitulée «Décennie de la coopération au développement de la sous-région bassin du Mékong (2000-2009)», a appelé l'attention de la communauté internationale sur la nécessité de renforcer le développement économique et social de la sous-région et l'a encouragée à appuyer cet objectif.

**55/448. Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>64</sup>, a pris acte des documents suivants:

a) Chapitres I à V, VII (sections A à C et E à H) et IX du rapport du Conseil économique et social pour 2000<sup>65</sup>;

b) Rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population<sup>65</sup>.

**55/449. Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2001-2002**

À sa 87<sup>e</sup> séance plénière, le 20 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Deuxième Commission<sup>64</sup>, conformément au paragraphe 5 de sa résolution 39/217 du 18 décembre 1984, a approuvé le programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2001-2002, tel qu'il figure en annexe à la présente décision.

**Annexe**

**Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2001-2002<sup>66</sup>**

**2001**

Point 1. *Rapport du Conseil économique et social<sup>67</sup>*

*Documentation*

Rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et son Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur l'évaluation quinquennale des progrès réalisés dans l'application de la résolution 50/225 de l'Assemblée générale (résolution 53/201 de l'Assemblée générale)

Point 2. *Questions de politique macroéconomique*

a) *Commerce international et développement*

*Documentation*

Rapport du Conseil du commerce et du développement [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale]

<sup>59</sup> Voir A/55/271.

<sup>60</sup> A/55/587, par. 15.

<sup>61</sup> Voir A/55/75-E/2000/55.

<sup>62</sup> A/55/588, par. 10.

<sup>63</sup> A/55/315.

<sup>64</sup> A/55/590, par. 9.

<sup>65</sup> Voir A/55/419.

<sup>66</sup> Conformément à la pratique établie et en application de la décision 38/429 de l'Assemblée générale, la Deuxième Commission procédera chaque année à un débat général au début de ses travaux.

<sup>67</sup> La liste des questions et de la documentation pour ce point a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2001.

Rapport du Secrétaire général sur les mesures économiques unilatérales utilisées pour exercer une pression politique et économique sur les pays en développement (résolution 54/200 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies et du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les mesures spécifiques répondant aux besoins et problèmes particuliers des pays en développement sans littoral (résolution 54/199 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le commerce international et le développement (résolution 55/182 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises en vue de la préparation de l'opération finale d'examen et d'évaluation de l'application du nouvel Ordre du jour des Nations Unies pour le développement de l'Afrique dans les années 90 (résolution 55/182 de l'Assemblée générale)

b) *Système financier international et développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur le système financier international et le développement (résolution 55/186 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'étude que le Programme des Nations Unies pour le développement a réalisée sur la stabilité financière internationale en tant que bien collectif international (résolution 55/186 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant les renseignements communiqués par la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (résolution 55/186 de l'Assemblée générale)

c) *Science et technique au service du développement*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission de la science et de la technique au service du développement à sa cinquième session (résolution 55/185 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de la coordination des mécanismes de la Commission de la science et de la technique au service du développement (résolution 55/185 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

d) *Crise de la dette extérieure et développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la crise de la dette extérieure et le développement (résolution 55/184 de l'Assemblée générale)

Point 3. *Questions de politique sectorielle*

a) *Les entreprises et le développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les entreprises et le développement (résolutions 48/180 et 54/204 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la prévention et la lutte contre la corruption et le transfert illégal de fonds et le rapatriement desdits fonds dans les pays d'origine (résolution 55/188 de l'Assemblée générale)

b) *Coopération pour le développement industriel*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la deuxième Décennie du développement industriel de l'Afrique (résolution 54/203 de l'Assemblée générale)

Point 4. *Développement durable et coopération économique internationale*

a) *Participation des femmes au développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la participation des femmes au développement (résolutions 42/178 et 54/210 de l'Assemblée générale)

b) *Mise en valeur des ressources humaines*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la mise en valeur des ressources humaines aux fins du développement (résolution 54/211 de l'Assemblée générale)

c) *Dialogue de haut niveau sur le renforcement de la coopération économique internationale pour le développement par le partenariat*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 55/193 de l'Assemblée générale

<sup>68</sup> Rapport présenté à l'Assemblée générale par l'intermédiaire du Conseil économique et social.

- d) *Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement*

*Documentation*

Aucune documentation préliminaire n'a été demandée (voir résolution 55/190 de l'Assemblée générale)

Point 5. *Environnement et développement durable*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la protection contre les produits nocifs pour la santé et l'environnement (résolution 39/229 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Conseil d'administration du Programme des Nations Unies pour l'environnement [résolution 2997 (XXVII) de l'Assemblée générale]<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de l'Année internationale de l'eau douce, 2003 (résolution 55/196 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la coopération internationale pour l'atténuation des effets du phénomène El Niño (résolution 55/197 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

- a) *Mise en œuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa neuvième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux du Forum des Nations Unies sur les forêts (résolution 2000/35 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur l'état d'avancement des préparatifs du sommet de 2002 en vue de l'examen des progrès accomplis dans la mise en œuvre des textes issus de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement (résolution 55/199 de l'Assemblée générale)

- b) *Décennie internationale de la prévention des catastrophes naturelles*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la stratégie internationale de prévention des catastrophes (résolution 54/219 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

- c) *Application de la Convention des Nations Unies sur la lutte contre la désertification dans les pays gravement touchés par la sécheresse et/ou la désertification, en particulier en Afrique*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 55/204 de l'Assemblée générale

- d) *Convention sur la diversité biologique*

*Documentation*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Secrétaire exécutif de la Convention sur la diversité biologique (résolution 55/201 de l'Assemblée générale)

- e) *Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 55/202 de l'Assemblée générale

- f) *Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire exécutif de la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques portant sur les travaux de la Conférence des Parties (décision 55/443 de l'Assemblée générale)

- g) *Promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables, y compris la mise en œuvre du Programme solaire mondial 1996-2005*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises en vue de la promotion des sources d'énergie nouvelles et renouvelables (résolution 55/205 de l'Assemblée générale)

Point 6. *Activités opérationnelles de développement*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

- a) *Examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'examen triennal des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies et additifs (résolutions 35/81 et 53/192 de l'Assemblée générale et résolutions 2000/19 et 2000/20 du Conseil économique et social)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'impact du Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement sur les activités opérationnelles (résolution 53/192 de l'Assemblée générale et résolution 2000/20 du Conseil économique et social)<sup>68</sup>

- b) *Coopération économique et technique entre pays en développement*

*Documentation*

Rapport du Comité de haut niveau pour l'examen de la coopération technique entre pays en développement (résolution 33/134 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la coopération Sud-Sud et sur la coopération économique et technique entre pays en développement (résolutions 50/119, 52/205 et 54/226 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Communauté de développement de l'Afrique australe (résolution 54/227 de l'Assemblée générale)

- Point 7. *Migrations internationales et développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui abordera les questions liées aux migrations*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les migrations internationales et le développement, y compris la question de la convocation d'une conférence des Nations Unies sur les migrations internationales et le développement, qui abordera les questions liées aux migrations (résolution 54/212 de l'Assemblée générale)

- Point 8. *Souveraineté permanente du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé sur leurs ressources naturelles*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les répercussions économiques et sociales de l'occupation israélienne sur les conditions de vie du peuple palestinien dans le territoire palestinien occupé, y compris Jérusalem, et de la population arabe dans le Golan syrien occupé (résolution 2000/31 du Conseil économique et social et résolution 55/209 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

- Point 9. *Mise en œuvre du Programme pour l'habitat et décisions adoptées à ce sujet par l'Assemblée générale à sa session extraordinaire*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la session extraordinaire de l'Assemblée générale consacrée à un examen et à une évaluation d'ensemble de l'application des décisions de la Conférence des Nations Unies sur les établissements humains (Habitat II) [résolution 55/195 de l'Assemblée générale]

Rapport de la Commission des établissements humains (résolution 32/162 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

- Point 10. *Mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (1997-2006)*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre de la première Décennie des Nations Unies pour l'élimination de la pauvreté (résolution 55/210 de l'Assemblée générale)

- Point 11. *Formation et recherche*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche (résolution 55/208 de l'Assemblée générale)

- Point 12. *Mondialisation et interdépendance*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et l'interdépendance (résolution 55/212 de l'Assemblée générale)

Point 13. *Troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de la troisième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés (résolution 55/214 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les ressources mises à la disposition du Bureau du Coordonnateur spécial pour les pays en développement les moins avancés, sans littoral ou insulaires (résolution 55/214 de l'Assemblée générale)

2002<sup>69</sup>

Point 1. *Rapport du Conseil économique et social*<sup>70</sup>

*Documentation*

Rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de la Directrice exécutive du Fonds des Nations Unies pour la population sur le Prix des Nations Unies en matière de population et son Fonds d'affectation spéciale (décision 1982/112 du Conseil économique et social)

Point 2. *Questions de politique macroéconomique*

a) *Commerce international et développement*

*Documentation*

Rapport du Conseil du commerce et du développement [résolution 1995 (XIX) de l'Assemblée générale]

b) *Produits de base*

*Documentation*

Note du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies transmettant le rapport du Secrétaire général de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement sur les tendances et perspectives mondiales concernant les produits de base (résolution 55/183 de l'Assemblée générale)

<sup>69</sup> Le programme de travail et la liste des documents pour 2002 seront mis à jour en 2001, compte tenu des décisions que l'Assemblée générale aura prises à sa cinquante-sixième session.

<sup>70</sup> La liste des questions et de la documentation pour ce point est donnée à titre indicatif et a été établie sur la base des demandes de rapports formulées par l'Assemblée générale. Elle sera définitivement arrêtée lorsque le Conseil économique et social aura achevé ses travaux en 2002.

Point 3. *Questions de politique sectorielle*

a) *Coopération pour le développement industriel*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la coopération pour le développement industriel (résolution 55/187 de l'Assemblée générale)

Point 4. *Développement durable et coopération économique internationale*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général et du Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture sur les programmes de communication pour le développement dans le système des Nations Unies (résolution 50/130 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les activités de l'Année internationale de la montagne, 2002 (résolution 55/189 de l'Assemblée générale)

a) *Respect des engagements et application des politiques convenus dans la Déclaration sur la coopération économique internationale, en particulier la relance de la croissance économique et du développement dans les pays en développement, et application de la Stratégie internationale du développement pour la quatrième Décennie des Nations Unies pour le développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général: aperçu des difficultés et des contraintes ainsi que des progrès de la réalisation des grands buts et objectifs de développement adoptés par les Nations Unies au cours des années 90 (résolution 55/190 de l'Assemblée générale)

b) *Intégration de l'économie des pays en transition à l'économie mondiale*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général (résolutions 48/181 et 55/191 de l'Assemblée générale)

c) *Développement culturel*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la culture et le développement (résolution 55/192 de l'Assemblée générale)

Point 5. *Environnement et développement durable*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les préparatifs de l'Année internationale de l'eau douce, 2003 (résolution 55/196 de l'Assemblée générale)

- a) *Mise en œuvre d'Action 21 et Programme relatif à la poursuite de la mise en œuvre d'Action 21*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social sur les travaux de la Commission du développement durable à sa dixième session (résolution 47/191 de l'Assemblée générale)

- b) *Poursuite de la mise en œuvre du Programme d'action pour le développement durable des petits États insulaires en développement*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la promotion d'une approche intégrée de la gestion de la zone de la mer des Caraïbes dans la perspective du développement durable (résolution 55/203 de l'Assemblée générale)

Point 6. *Activités opérationnelles de développement*

*Activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Point 7. *Formation et recherche*

*Documentation*

Rapport du Conseil de l'Université des Nations Unies [résolution 3081 (XXVIII) et décision 52/450 de l'Assemblée générale]

Rapport du Secrétaire général sur l'Université des Nations Unies (résolution 55/206 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'œuvre, les activités et les réalisations de l'École des cadres des Nations Unies (résolution 55/207 de l'Assemblée générale)

Point 8. *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et l'Organisation de coopération économique de la mer Noire*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur l'application de la résolution 55/211 de l'Assemblée générale

**5. Décisions adoptées sur les rapports de la Troisième Commission**

**55/416. Note du Secrétaire général sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>71</sup>, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme<sup>72</sup>.

**55/417. Documents relatifs au rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, aux questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et aux questions humanitaires**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>73</sup>, a pris acte du rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés<sup>74</sup> et du rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins<sup>75</sup>.

**55/418. Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>76</sup>, a pris acte du rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant<sup>77</sup>.

<sup>71</sup> A/55/595 et Corr. 1 et 2, par. 36.

<sup>72</sup> Voir A/55/271.

<sup>73</sup> A/55/597, par. 26.

<sup>74</sup> Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 12 (A/55/12).

<sup>75</sup> A/55/472.

<sup>76</sup> A/55/598, par. 15.

<sup>77</sup> A/55/201.

**55/419. Comité pour l'élimination de la discrimination raciale**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>78</sup>, a pris note de la décision 1(56) du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale<sup>79</sup> et a décidé de renvoyer ladite décision au Comité pour examen plus approfondi et consultation avec les États parties à la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale.

**55/420. Documents examinés par l'Assemblée générale au titre des questions relatives aux droits de l'homme**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>80</sup>, a pris acte des documents suivants:

**Au titre du point 114, a:**

a) Rapport du Secrétaire général sur les opérations du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture<sup>81</sup>;

b) Rapport du Secrétaire général sur l'état du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour la lutte contre les formes contemporaines d'esclavage<sup>82</sup>;

c) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide<sup>83</sup>;

d) Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants<sup>84</sup>;

e) Note du Secrétaire général sur les moyens de renforcer l'efficacité à long terme du régime conventionnel mis en place par l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme<sup>85</sup>;

**Au titre du point 114, b:**

a) Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants<sup>86</sup>;

b) Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement<sup>87</sup>;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur le droit au développement<sup>88</sup>;

d) Note du Secrétariat sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales<sup>89</sup>;

**Au titre du point 114, c:**

a) Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Rwanda<sup>90</sup>;

b) Note du Secrétaire général transmettant le rapport périodique du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en République fédérale de Yougoslavie<sup>91</sup>;

c) Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la situation des droits de l'homme au Burundi<sup>92</sup>;

d) Note du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme dans le sud du Liban et dans la Bekaa occidentale<sup>93</sup>;

e) Note du Secrétariat sur la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo<sup>94</sup>.

**55/421. Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>95</sup>.

**55/422. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Troisième Commission<sup>96</sup>.

<sup>78</sup> A/55/600, par. 27.

<sup>79</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 18* (A/55/18), par. 13.

<sup>80</sup> A/55/602, par. 4.

<sup>81</sup> A/55/178.

<sup>82</sup> A/55/204.

<sup>83</sup> A/55/207.

<sup>84</sup> A/55/208.

<sup>85</sup> A/55/313.

<sup>86</sup> A/55/275 et Add.1.

<sup>87</sup> A/55/283.

<sup>88</sup> A/55/302.

<sup>89</sup> A/55/214 et Add.1.

<sup>90</sup> A/55/269.

<sup>91</sup> A/55/282.

<sup>92</sup> A/55/358.

<sup>93</sup> A/55/400.

<sup>94</sup> A/55/318.

<sup>95</sup> A/55/602/Add.4.

<sup>96</sup> A/55/602/Add.5.

**55/423. Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>97</sup> et agissant conformément à ses résolutions 45/175 du 18 décembre 1990, 46/140 du 17 décembre 1991 et 50/227 du 24 mai 1996, a approuvé l'organisation des travaux de la Troisième Commission et le programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002, tels qu'ils figurent aux annexes I et II à la présente décision.

**Annexe I**

**Organisation des travaux de la Troisième Commission**

**A. Directives concernant la limitation de la durée des déclarations**

1. Conformément à l'article 106 du règlement intérieur de l'Assemblée générale et au paragraphe 22 de sa décision 34/401 sur la rationalisation des procédures et de l'organisation de l'Assemblée, le Président de la Troisième Commission doit proposer à la Commission, au début de chaque session, la limitation du temps de parole à allouer aux intervenants.

2. Conformément aux résolutions 45/175 et 46/140 de l'Assemblée générale, en date des 18 décembre 1990 et 17 décembre 1991, sur la rationalisation des travaux de la Troisième Commission, les déclarations faites par les délégations, de même que celles faites par des représentants du Secrétariat, ne doivent pas dépasser sept minutes, sauf si la Commission en a décidé autrement en début de session. Les déclarations faites au nom de groupes de délégations ou sur des subdivisions du point de l'ordre du jour portant sur les questions relatives aux droits de l'homme ne doivent pas dépasser quinze minutes. Cette limitation sera appliquée à tous les intervenants avec une certaine souplesse. Pour gagner du temps, tous les intervenants sont invités à faire preuve de discipline, plus particulièrement lorsque des déclarations auront déjà été faites au nom d'un groupe. Pour des raisons d'ordre pratique, il convient d'encourager les déclarations de groupe le premier jour de l'examen d'un point ou d'une subdivision de point de l'ordre du jour. À cet égard, on ne saurait trop souligner qu'il importe de faire distribuer la documentation à temps, conformément au règlement intérieur de l'Assemblée, pour permettre aux délégations de s'inscrire sans tarder sur la liste des orateurs.

**B. Projets de résolution portant sur les rapports des organes créés par traité et rapports du Secrétaire général sur l'état des traités**

3. Tous les organes créés par traité présentent des rapports à l'Assemblée générale, conformément à leurs mandats. Les

résolutions de fond consacrées à ces rapports doivent être adoptées tous les deux ans, conformément au programme de travail de la Troisième Commission. Chaque fois que possible, il est recommandé de ne pas présenter à part les projets de résolution sur l'état des traités, mais de les incorporer dans le projet de résolution relatif au rapport de l'organe considéré. Une année sur deux, la Commission devra se borner à prendre acte des rapports, sauf si elle juge nécessaire de se prononcer sur une question de fond.

**C. Propositions émanant d'organes subsidiaires du Conseil économique et social**

4. Lorsqu'il présente des propositions à l'Assemblée générale, le Conseil économique et social doit, dans toute la mesure possible, tenir compte du programme de travail de la Troisième Commission.

**D. Programme de travail**

5. La Troisième Commission doit, dès qu'elle a élu les membres de son bureau, tenir une réunion officieuse au cours de laquelle elle examinera son programme de travail, sur la base d'un projet établi par le Secrétariat, et étudiera les autres aspects de l'organisation de ses travaux, notamment l'état de la documentation.

6. Les questions renvoyées à la Troisième Commission pendant la cinquante-sixième session de l'Assemblée générale devront être examinées dans l'ordre suivant:

- Point 2. Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille;
- Point 3. Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées: deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement;
- Point 4. Prévention du crime et justice pénale;
- Point 5. Contrôle international des drogues;
- Point 6. Promotion de la femme;
- Point 7. Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle»;
- Point 8. Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires;
- Point 9. Promotion et protection des droits de l'enfant;

<sup>97</sup> A/55/603, par. 8.

- Point 10. Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones;
- Point 11. Élimination du racisme et de la discrimination raciale<sup>98</sup>;
- Point 12. Droit des peuples à l'autodétermination<sup>98</sup>;
- Point 13. Questions relatives aux droits de l'homme<sup>99, 100</sup>:
- a) Application des instruments relatifs aux droits de l'homme;
  - b) Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales;
  - c) Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux;
  - d) Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne;
  - e) Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme;
- Point 1. Rapport du Conseil économique et social.
7. La Troisième Commission pourra revoir cet arrangement à sa réunion d'organisation, en fonction notamment de l'état de la documentation.
- E. Établissement et présentation des projets de résolution**
8. Il est demandé aux délégations, au moment de la rédaction des projets de résolution, de respecter le programme de travail de la Troisième Commission reproduit ci-après.
9. Les délégations sont invitées à tenir compte des directives générales suivantes, données dans les résolutions 45/175 et 46/140, en ce qui concerne la présentation des projets de proposition<sup>101</sup>.
- Point 1. *Rapport du Conseil économique et social*
- Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention
- Questions non examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission
- Point 2. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*
- Tous les ans*
- Situation sociale dans le monde
- Tous les deux ans*
- Mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées: vers une société pour tous au XXI<sup>e</sup> siècle (années impaires)
- Politiques et programmes mobilisant les jeunes (années impaires)
- Décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation (années impaires)
- Famille (années impaires)
- Rôle des coopératives dans le développement social (années impaires)
- Tous les cinq ans*
- Examen et évaluation du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (2002)
- Point 3. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées: deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*
- Tous les ans*
- Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (2001)
- Point 4. *Prévention du crime et justice pénale*
- Tous les ans*
- Renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique
- Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants
- Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (2001)
- Tous les cinq ans*
- Congrès des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (2005)

<sup>98</sup> Les points 11 et 12 seront examinés conjointement. Les délégations pourront faire deux déclarations distinctes, une sur chaque point, si elles le souhaitent.

<sup>99</sup> Les alinéas *a* et *d* seront examinés séparément; les alinéas *b*, *c* et *e* seront examinés conjointement.

<sup>100</sup> Les délégations pourront faire une déclaration au titre de chacun des alinéas *a* et *d* et deux déclarations au titre des alinéas *b*, *c* et *e*, mais non pas deux déclarations au titre de l'un quelconque des alinéas.

<sup>101</sup> La référence aux années «paires» et «impaires» s'entend des années civiles.

Point 5. *Contrôle international des drogues*

*Tous les ans*

Application du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues et du Programme d'action mondial contre la production, l'offre, la demande, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes; coopération internationale dans la lutte contre le problème mondial de la drogue; respect des principes consacrés par la Charte des Nations Unies et le droit international dans la lutte contre l'abus et le trafic des drogues; Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues; mesures visant à renforcer la coopération internationale contre la production, la vente, le trafic et la distribution illicites de stupéfiants et de substances psychotropes et questions connexes; suite donnée à la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale

*Tous les deux ans*

Actualisation du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (années paires)

Point 6. *Promotion de la femme*

*Tous les ans*

Amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies

Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes

Fonds de développement des Nations Unies pour la femme

Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (2001)

Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes

*Tous les deux ans*

Pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (2001)

Amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (années impaires)

Violence à l'égard des travailleuses migrantes (années impaires)

Traite des femmes et des filles (années paires)

Mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes d'honneur commis contre les femmes (2002)

Élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes tels que définis dans le document final adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session extraordinaire intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle» (2002)

Point 7. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle»*

*Tous les ans*

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes

Point 8. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

*Tous les ans*

Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés

Assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique

Suite donnée à la Conférence régionale pour l'examen des problèmes des réfugiés, des personnes déplacées, des personnes contraintes à d'autres formes de déplacement involontaire et des rapatriés dans les pays de la Communauté d'États indépendants et dans certains États voisins

*Tous les deux ans*

Assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (2001)

Nouvel ordre humanitaire international (années paires)

*Tous les cinq ans*

Maintien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (2002)

Point 9. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

*Tous les ans*

Application de la Convention relative aux droits de l'enfant; enfants handicapés; prévention et élimination de la vente d'enfants, de l'exploitation sexuelle des enfants et des sévices sexuels qui leur sont infligés, y compris la prostitution des enfants et la pornographie impliquant des enfants; protection des enfants touchés par les conflits armés; enfants réfugiés et déplacés; élimination progressive du travail des enfants; le sort tragique des enfants qui travaillent ou vivent dans la rue; les petites filles

*Tous les deux ans*

Rapport du Comité des droits de l'enfant (années paires)

Point 10. *Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones*

*Tous les ans*

Décennie internationale des populations autochtones

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les populations autochtones

Point 11. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

*Tous les ans*

Troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale

Mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée

Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (2001)

*Tous les deux ans*

Situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

État de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (années paires)

Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (années paires)

Point 12. *Droit des peuples à l'autodétermination*

*Tous les ans*

Réalisation universelle du droit des peuples à l'autodétermination

Utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination

Point 13. *Questions relatives aux droits de l'homme:*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

*Tous les ans*

Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (à examiner tous les deux ans après l'entrée en vigueur de la Convention)

Rapport du Comité contre la torture

État de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants

Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture

Rapport du Comité des droits de l'homme

*Tous les deux ans*

Application effective des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (années paires)

État de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide (années paires)

Pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (années impaires)

Rapport des réunions périodiques des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (années paires)

b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

*Tous les ans*

Divers moyens et méthodes qu'offrent les organismes des Nations Unies de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales

Le droit au développement

Protection des migrants

La mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme

Les droits de l'homme et la diversité culturelle

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus

Élimination de toutes les formes d'intolérance religieuse

Situation des droits de l'homme au Cambodge (2001)

Renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité

Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et information dans le domaine des droits de l'homme

Droits de l'homme et mesures coercitives unilatérales

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (2001)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (2001)

*Tous les deux ans*

Exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires (années paires)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (2002)

Arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années paires)

Question des disparitions forcées ou involontaires (années paires)

Droits de l'homme et terrorisme (années impaires)

Institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (années impaires)

Droits de l'homme et extrême pauvreté (années paires)

Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses et linguistiques (années impaires)

Droits de l'homme et exodes massifs (années impaires)

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (années impaires)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (années impaires)

Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes (années impaires)

Protection et assistance en faveur des personnes déplacées (années impaires)

Renforcement de l'état de droit (années paires)

*Tous les cinq ans*

Attribution de prix des droits de l'homme (2003)

c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

*Tous les ans*

Application et suivi de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne adoptés à la Conférence mondiale sur les droits de l'homme

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

*Tous les ans*

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme

## Annexe II

### Programme de travail biennal de la Troisième Commission pour 2001-2002

*2001*

Point 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

#### *Documentation*

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions non examinées au titre des autres points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

#### *Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde<sup>68</sup>

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social (y compris les propositions et recommandations de la Commission du développement social en vue de renforcer la contribution du volontariat au développement social) [résolution 55/57 de l'Assemblée générale, par. 6]

Rapport du Secrétaire général sur les progrès réalisés dans la mise en œuvre des politiques et programmes mobilisant les jeunes (résolution 54/120 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la mise en œuvre du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées (résolution 54/121 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission du développement social chargé d'examiner la question des droits fondamentaux des personnes handicapées (décision 2000/268 du Conseil économique et social)

Rapport du Secrétaire général sur une proposition de décennie des Nations Unies pour l'alphabétisation: l'éducation pour tous (résolution 54/122 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général exposant comment les gouvernements et les organismes des Nations Unies pourraient soutenir le volontariat (résolution 55/57 de l'Assemblée générale, par. 8)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle des coopératives dans le développement social (résolution 54/123 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les moyens appropriés de célébrer en 2004 le dixième anniversaire de l'Année internationale de la famille (résolution 54/124 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Point 3. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées: deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées (résolution 55/58 de l'Assemblée générale)

Point 4. *Prévention du crime et justice pénale*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Groupe intergouvernemental d'experts à composition non limitée: projet de mandat pour les négociations concernant le futur instrument juridique contre la corruption (résolution 55/61 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'Institut africain des Nations Unies pour la prévention du crime et le traitement des délinquants (résolution 55/62 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement du Programme des Nations Unies en matière de prévention du crime et de justice pénale, en particulier de ses moyens de coopération technique (résolution 55/64 de l'Assemblée générale)

Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable

Lutte contre l'exploitation des technologies de l'information à des fins criminelles (résolution 55/63 de l'Assemblée générale)

Point 5. *Contrôle international des drogues*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport détaillé du Secrétaire général sur la mise en œuvre des conclusions de la vingtième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 47/100 et 55/65 de l'Assemblée générale)

Point 6. *Promotion de la femme*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les pratiques traditionnelles ou coutumières affectant la santé des femmes et des filles (résolution 54/133 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la condition de la femme dans les zones rurales (résolution 54/135 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le problème de la violence à l'égard des travailleuses migrantes (résolution 54/138 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolutions 45/124 et 55/70 de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'amélioration de la situation des femmes dans les organismes des Nations Unies (résolution 55/69 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme (résolution 55/219 de l'Assemblée générale)

Point 7. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle»*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et l'application intégrale de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 50/203 et 55/71 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'éventail complet des tâches de la Division de la promotion de la femme du Département des affaires économiques et sociales du Secrétariat (résolution 55/71 de l'Assemblée générale, par. 18)

Point 8. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux enfants réfugiés non accompagnés (résolution 54/145 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe]<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur l'assistance aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées en Afrique (résolution 55/77 de l'Assemblée générale, par. 35)

Point 9. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'enfant (résolution 55/79 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Représentant spécial du Secrétaire général chargé d'étudier l'impact des conflits armés sur les enfants (résolution 55/79 de l'Assemblée générale)

Point 10. *Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones*

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur l'exécution du programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 55/80 de l'Assemblée générale)

Point 11. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de la Conférence mondiale contre le racisme, la discrimination raciale, la xénophobie et l'intolérance qui y est associée (résolution 53/132 de l'Assemblée générale, par. 29, al. b)

Rapport du Secrétaire général sur l'exécution du Programme d'action pour la troisième Décennie de la lutte contre le racisme et la discrimination raciale et la coordination des activités (résolution 55/84 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport d'activité du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les mesures à prendre pour lutter contre les formes contemporaines de racisme, de discrimination raciale, de xénophobie et de l'intolérance qui y est associée (résolution 55/83 de l'Assemblée générale, par. 23)

Point 12. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Rapport du Secrétaire général sur le droit des peuples à l'autodétermination (résolution 55/85 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la question de l'utilisation de mercenaires comme moyen de violer les droits de l'homme et d'empêcher l'exercice du droit des peuples à l'autodétermination (résolution 55/86 de l'Assemblée générale)

Point 13. *Questions relatives aux droits de l'homme*

a) *Application des instruments relatifs aux droits de l'homme*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale, annexe]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur la protection des droits de tous les travailleurs migrants et des membres de leur famille (résolution 55/88 de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité contre la torture (résolutions de l'Assemblée générale 39/46, annexe, et 55/89, par. 30)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les questions se rapportant à la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 55/89 de l'Assemblée générale, par. 30)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention contre la torture et autres peines ou traitements cruels, inhumains ou dégradants (résolution 55/89 de l'Assemblée générale, par. 29)

Rapport du Secrétaire général sur les opérations du Fonds de contributions volontaires des Nations Unies pour les victimes de la torture (résolution 55/89 de l'Assemblée générale, par. 30)

Rapport du Secrétaire général sur l'état des pactes internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 54/157 de l'Assemblée générale)

- b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur la promotion effective de la Déclaration sur les droits des personnes appartenant à des minorités nationales ou ethniques, religieuses ou linguistiques (résolution 54/162 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et le terrorisme (résolution 54/164 de l'Assemblée générale)

Rapport du Représentant du Secrétaire général chargé d'examiner la question des personnes déplacées concernant la protection et l'assistance en faveur des personnes déplacées (résolution 54/167 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'affermissement du rôle de l'Organisation des Nations Unies aux fins du renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes et de l'action en faveur de la démocratisation (résolution 54/173 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les institutions nationales pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 54/176 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les exodes massifs (résolution 54/180 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la mondialisation et ses effets sur le plein exercice de tous les droits de l'homme (résolution 55/102 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'action de l'Organisation des Nations Unies dans le domaine des droits de l'homme par la promotion de la coopération internationale, et importance de la non-sélectivité, de l'impartialité et de l'objectivité (résolution 55/104 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le rôle et les résultats de l'aide que le Haut Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme apporte au Gouvernement et au peuple cambodgiens aux fins de la défense et de la protection des droits de l'homme (résolution 55/95 de l'Assemblée générale)

Rapport intérimaire du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la question de l'intolérance religieuse concernant l'élimination de toutes les

formes d'intolérance religieuse (résolution 55/97 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme sur la Décennie des Nations Unies pour l'éducation dans le domaine des droits de l'homme, 1995-2004, et l'information dans le domaine des droits de l'homme (résolution 55/94 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la protection des migrants (résolution 55/92 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et la diversité culturelle (résolution 55/91 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le droit au développement (résolution 55/108 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur les droits de l'homme et les mesures coercitives unilatérales (résolution 55/110 de l'Assemblée générale)

*Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable*

Les droits de l'homme dans l'administration de la justice (résolution 54/163 de l'Assemblée générale)

Respect des principes de la souveraineté nationale et de la non-ingérence dans les affaires intérieures des États en ce qui concerne les processus électoraux (résolution 54/168 de l'Assemblée générale)

Déclaration sur le droit et la responsabilité des individus, groupes et organes de la société de promouvoir et protéger les droits de l'homme et les libertés fondamentales universellement reconnus (résolution 55/98 de l'Assemblée générale)

Respect des buts et principes énoncés dans la Charte des Nations Unies afin d'instaurer une coopération internationale pour promouvoir et encourager le respect des droits de l'homme et des libertés fondamentales et résoudre les problèmes internationaux de caractère humanitaire (résolution 55/101 de l'Assemblée générale)

Promotion d'un ordre international démocratique et équitable (résolution 55/107 de l'Assemblée générale)

Renforcement de la coopération internationale dans le domaine des droits de l'homme (résolution 55/109 de l'Assemblée générale)

- c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

Rapport du Secrétaire général sur la situation des droits de l'homme au Myanmar (résolution 55/112 de l'Assemblée générale)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en Bosnie-Herzégovine, en République de Croatie et en

République fédérale de Yougoslavie (résolution 55/113 de l'Assemblée générale)

Note du Secrétaire général transmettant le rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner la situation des droits de l'homme en République démocratique du Congo (résolution 55/117 de l'Assemblée générale)

*Questions à examiner pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable*

Situation des droits de l'homme en République islamique d'Iran (résolution 55/114 de l'Assemblée générale)

Situation des droits de l'homme en Iraq (résolution 55/115 de l'Assemblée générale)

Situation des droits de l'homme au Soudan (résolution 55/116 de l'Assemblée générale)

Situation des droits de l'homme en Haïti (résolution 55/118 de l'Assemblée générale)

Question des droits de l'homme en Afghanistan (résolution 55/119 de l'Assemblée générale)

d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

*Documentation*

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

2002<sup>102</sup>

Point 1. *Rapport du Conseil économique et social*

Questions appelant une décision de l'Assemblée générale (Troisième Commission) ou portées à son attention

*Documentation*

Chapitres pertinents du rapport du Conseil économique et social se rapportant à des questions non examinées au titre des autres

points de l'ordre du jour de l'Assemblée générale renvoyés à la Troisième Commission

Point 2. *Développement social, y compris les questions relatives à la situation sociale dans le monde et aux jeunes, aux personnes âgées, aux handicapés et à la famille*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur la situation sociale dans le monde<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur les résultats de l'Année internationale des Volontaires et son suivi (résolution 55/57 de l'Assemblée générale)

Examen et évaluation quinquennaux du Programme d'action mondial concernant les personnes handicapées

Point 3. *Suite donnée à l'Année internationale des personnes âgées: deuxième Assemblée mondiale sur le vieillissement*

Point 4. *Prévention du crime et justice pénale*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Point 5. *Contrôle international des drogues*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général contenant l'actualisation biennale du Plan d'action à l'échelle du système des Nations Unies pour la lutte contre l'abus des drogues (résolution 48/112 de l'Assemblée générale)

Point 6. *Promotion de la femme*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures à prendre en vue d'éliminer les crimes d'honneur commis contre les femmes (résolution 55/66 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la traite des femmes et des filles (résolution 55/67 de l'Assemblée générale)

Rapport complet du Secrétaire général sur l'élimination de toutes les formes de violence contre les femmes, y compris les crimes tels que définis dans le document final adopté par l'Assemblée générale à sa vingt-troisième session extraordinaire

<sup>102</sup> Le programme de travail et la documentation pour 2002 seront révisés à la lumière des décisions pertinentes prises par le Conseil économique et social en 2001.

intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle» (résolution 55/68 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes (résolution 45/124 de l'Assemblée générale)

Rapport du Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes (résolution 34/180 de l'Assemblée générale, annexe)<sup>68</sup>

Note du Secrétaire général transmettant le rapport de l'Administrateur du Programme des Nations Unies pour le développement sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (résolution 39/125 de l'Assemblée générale)

Point 7. *Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale sur les femmes et à la session extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée «Les femmes en l'an 2000: égalité entre les sexes, développement et paix pour le XXI<sup>e</sup> siècle»*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Secrétaire général sur les mesures prises et les progrès réalisés dans l'application de la Déclaration et du Programme d'action de Beijing et des textes issus de la vingt-troisième session extraordinaire de l'Assemblée générale (résolutions 50/203 et 55/71 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

Point 8. *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et questions humanitaires*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Maintien du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (résolution 52/104 de l'Assemblée générale)

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés [résolution 428 (V) de l'Assemblée générale, annexe]<sup>68</sup>

Rapport du Secrétaire général sur le nouvel ordre humanitaire international (résolution 55/73 de l'Assemblée générale)

Point 9. *Promotion et protection des droits de l'enfant*

*Documentation*

Rapport du Comité des droits de l'enfant (résolution 44/25 de l'Assemblée générale, annexe)<sup>68</sup>

Point 10. *Programme d'activités de la Décennie internationale des populations autochtones*

*Documentation*

Note du Secrétaire général sur la Décennie internationale des populations autochtones (résolution 55/80 de l'Assemblée générale)

Point 11. *Élimination du racisme et de la discrimination raciale*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapports du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale [résolutions 2106 A (XX), annexe, et 55/81 de l'Assemblée générale]

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention internationale sur l'élimination de toutes les formes de discrimination raciale (résolution 55/81 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la situation financière du Comité pour l'élimination de la discrimination raciale (résolution 55/81 de l'Assemblée générale)

Point 12. *Droit des peuples à l'autodétermination*

Point 13. *Questions relatives aux droits de l'homme:*

a) *Application des instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme*

*Documentation*

Chapitre pertinent du rapport du Conseil économique et social

Rapport du Comité des droits de l'homme [résolution 2200 A (XXI) de l'Assemblée générale, annexe]

Rapport du Secrétaire général sur l'application effective des instruments relatifs aux droits de l'homme, y compris l'obligation de présenter des rapports à ce titre (résolutions 53/138 et 55/90, par. 27, de l'Assemblée générale)

Rapport des réunions périodiques des présidents des organes créés en vertu d'instruments internationaux relatifs aux droits de l'homme (résolution 55/90 de l'Assemblée générale, par. 28)

Rapport du Comité contre la torture (résolution 39/46 de l'Assemblée générale, annexe)

Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention pour la prévention et la répression du crime de génocide [résolution 260 A (III) de l'Assemblée générale, annexe]

- b) *Questions relatives aux droits de l'homme, y compris les divers moyens de mieux assurer l'exercice effectif des droits de l'homme et des libertés fondamentales*

*Documentation*

Rapport du Secrétaire général sur les arrangements régionaux pour la promotion et la protection des droits de l'homme (résolution 55/105 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur la question des disparitions forcées ou involontaires (résolution 55/103 de l'Assemblée générale)

Rapport du Secrétaire général sur le renforcement de l'état de droit (résolution 55/99 de l'Assemblée générale)

Rapport du Rapporteur spécial de la Commission des droits de l'homme chargé d'examiner les questions se rapportant aux exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires sur la situation dans le monde à cet égard (résolution 55/111 de l'Assemblée générale)

*Questions examinées pour lesquelles il n'a pas été demandé de documentation préalable*

Droits de l'homme et extrême pauvreté (résolution 55/106 de l'Assemblée générale)

Respect de la liberté universelle de circulation et importance capitale du regroupement familial (résolution 55/100 de l'Assemblée générale)

- c) *Situations relatives aux droits de l'homme et rapports des rapporteurs et représentants spéciaux*

- d) *Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne*

*Documentation*

Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne (résolution 48/121 de l'Assemblée générale)

- e) *Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme*

*Documentation*

Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme (résolution 48/141 de l'Assemblée générale)<sup>68</sup>

**55/424. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 81<sup>e</sup> séance plénière, le 4 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Troisième Commission<sup>97</sup>, a pris acte des chapitres I, III à V, VII (sect. A à C et I) et IX du rapport du Conseil économique et social<sup>36</sup>.

**6. Décisions adoptées sur les rapports de la Cinquième Commission**

**55/409. Incidences sur le budget-programme de la résolution 54/283 de l'Assemblée générale relative à l'examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida) sous tous ses aspects**

À sa 50<sup>e</sup> séance plénière, le 2 novembre 2000, l'Assemblée générale a pris note du rapport de la Cinquième Commission<sup>103</sup>.

**55/436. Rapport du Conseil économique et social**

À sa 86<sup>e</sup> séance plénière, le 19 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>104</sup>, a pris acte des chapitres I, VII (sect. B et C) et IX du rapport du Conseil économique et social<sup>36</sup>.

**55/451. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>105</sup>, a pris note avec satisfaction du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur les activités du Comité consultatif pendant la cinquante-quatrième session de l'Assemblée générale<sup>106</sup> et a prié le Secrétaire général de porter celui-ci à l'attention des chefs de secrétariat des organisations spécialisées et des fonds et programmes concernés.

**55/452. Réforme des procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>107</sup>:

- a) A pris acte de la note du Secrétaire général sur la réforme des procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents<sup>108</sup>;

<sup>103</sup> A/55/529.

<sup>104</sup> A/55/662, par. 4.

<sup>105</sup> A/55/706, par. 6.

<sup>106</sup> A/55/7. Pour le texte définitif, voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Supplément n° 7*.

<sup>107</sup> A/55/534/Add.1, par. 4.

<sup>108</sup> A/55/650.

b) A décidé de convoquer une réunion du Groupe de travail du suivi de la phase V pendant la période du 15 au 26 janvier 2001, afin d'examiner les questions dont la liste sera établie en application des résolutions de l'Assemblée 54/19 B du 15 juin 2000 et 55/229 du 23 décembre 2000.

**55/453. Enquête relative au versement sur un compte erroné des contributions d'États Membres à des fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour l'environnement**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>109</sup>, a pris note avec satisfaction du rapport du Bureau des services de contrôle interne sur l'enquête relative au versement sur un compte erroné des contributions d'États Membres à des fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour l'environnement<sup>110</sup>.

**55/454. Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2001-2002**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>109</sup>, conformément au paragraphe 6 de sa résolution 46/220 du 20 décembre 1991, a approuvé le programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2001-2002 figurant en annexe à la présente décision.

**Annexe**

**Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2001-2002**

**A. Programme de travail pour 2001**

1. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation de Nations Unies
2. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001
3. Projet de budget-programme pour l'exercice biennal 2002-2003
4. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
5. Corps commun d'inspection
6. Plan des conférences
7. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
8. Régime commun des Nations Unies

9. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
10. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
11. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
12. Rapport du Conseil économique et social
13. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

**B. Programme de travail pour 2002**

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2002-2003
4. Planification des programmes
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique
7. Plan des conférences
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies
9. Gestion des ressources humaines
10. Régime commun des Nations Unies
11. Régime des pensions des Nations Unies
12. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne
13. Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
14. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies
15. Rapport du Conseil économique et social
16. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations

**55/455. Décision prise à l'égard de certains points de l'ordre du jour**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>109</sup>, a décidé que celle-ci poursuivrait l'examen des points de l'ordre du jour ci-dessous à la reprise de la cinquante-cinquième session de l'Assemblée:

<sup>109</sup> A/55/532/Add.1 et Corr.1, par. 18.

<sup>110</sup> Voir A/55/353.

- Point 115: Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes;
- Point 116: Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 117: Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001;
- Point 119: Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 120: Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique;
- Point 122: Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies;
- Point 123: Gestion des ressources humaines;
- Point 124: Régime commun des Nations Unies;
- Point 126: Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne;
- Point 127: Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991;
- Point 129: Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola;
- Point 130: Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité:
- a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
- b) Activités diverses;
- Point 131: Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental;
- Point 132: Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone;
- Point 133: Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo;
- Point 134: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental;
- Point 135: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental;
- Point 136: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan;
- Point 137: Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies;
- Point 138: Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient:
- a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégageant;
- b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban;
- Point 139: Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge;
- Point 140: Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du Quartier général des Forces de paix des Nations Unies;
- Point 141: Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II;
- Point 142: Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique;
- Point 143: Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre;
- Point 144: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie;
- Point 145: Financement de la Mission des Nations Unies en Haïti;
- Point 146: Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria;
- Point 147: Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda;
- Point 148: Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine;
- Point 149: Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile;
- Point 150: Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti;
- Point 151: Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala;
- Point 152: Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine;
- Point 153: Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
- Point 167: Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo;

Point 169: Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies;

Point 176: Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée.

**55/456. Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2000**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>111</sup>, a pris acte des rapports du Secrétaire général sur les prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2000<sup>112</sup> et, eu égard aux recommandations connexes formulées oralement par le Président du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires<sup>113</sup>, a autorisé le Secrétaire général à engager des dépenses à concurrence de 856 400 dollars des États-Unis aux fins de la mise en œuvre des résolutions et décisions adoptées par le Conseil à sa session de fond de 2000, pour des activités approuvées<sup>114</sup>, et a prié le Secrétaire général de lui faire rapport à ce sujet, à sa cinquante-sixième session, dans le cadre de l'examen du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001.

**55/457. La situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme**

À sa 89<sup>e</sup> séance plénière, le 23 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Cinquième Commission<sup>111</sup>:

a) A noté que l'adoption du projet de résolution VI figurant au paragraphe 35 du rapport de la Troisième Commission<sup>115</sup> donnerait lieu à des dépenses supplémentaires de 800 000 dollars des États-Unis au maximum au titre du chapitre 9 (Affaires économiques et sociales) du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001<sup>116</sup>, étant entendu que l'apport à l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme de ressources du budget ordinaire

constituerait une dérogation unique aux dispositions du paragraphe 1 de l'article VI du statut de l'Institut<sup>117</sup>;

b) A décidé, à cet égard, d'avancer à l'Institut jusqu'à 800 000 dollars pour 2001, à titre de mesure d'urgence, ponctuelle et exceptionnelle, en attendant qu'il reçoive des contributions volontaires;

c) A décidé également que, si les contributions volontaires sont insuffisantes pour financer les dépenses de l'Institut en 2001, cette avance, après déduction des contributions volontaires reçues, serait considérée comme une subvention non récurrente et que les ressources utilisées au titre de cette subvention seraient indiquées dans le cadre du deuxième rapport sur l'exécution du budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001;

d) A souligné qu'il faut que l'Institut, en tant que programme des Nations Unies financé par des contributions volontaires, s'efforce à titre prioritaire d'élargir le cercle de ses donateurs, conformément aux dispositions du paragraphe 1 de l'article VI de son propre statut.

**7. Décisions adoptées sur les rapports de la Sixième Commission**

**55/428. Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international**

À sa 84<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>118</sup>, a décidé de reprendre l'examen des aspects juridiques des relations économiques internationales à sa cinquante-huitième session et d'inscrire à l'ordre du jour provisoire de ladite session la question intitulée «Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international».

**55/429. Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale**

À sa 84<sup>e</sup> séance plénière, le 12 décembre 2000, l'Assemblée générale, sur la recommandation de la Sixième Commission<sup>119</sup>, a décidé de reprendre le débat et de reporter sa décision sur la demande de statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale présentée par l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale<sup>120</sup> à sa cinquante-sixième session.

<sup>111</sup> A/55/713, par. 38.

<sup>112</sup> A/C.5/55/25 et Corr.1 et Add.1.

<sup>113</sup> Voir *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-cinquième session, Cinquième Commission*, 41<sup>e</sup> séance (A/C.5/55/SR.41), et rectificatif.

<sup>114</sup> Résolution 2000/22 du Conseil économique et social, en date du 28 juillet 2000, et décision 2000/311 du Conseil, en date du 22 novembre 2000.

<sup>115</sup> A/55/595 et Corr.1 et 2, par. 35. Le projet de résolution VI a été adopté en tant que résolution 55/219.

<sup>116</sup> *Documents officiels de l'Assemblée générale, cinquante-quatrième session, Supplément n° 6 (A/54/6/Rev.1)*, vol. I à III; *ibid.*, *Supplément n° 6A (A/54/6/Rev.1/Add.1)*; et *ibid.*, *Supplément n° 6B (A/54/6/Rev.1/Add.2)*.

<sup>117</sup> A/39/511, annexe.

<sup>118</sup> A/55/604, par. 6.

<sup>119</sup> A/55/617, par. 8.

<sup>120</sup> A/55/226.



## Annexe

### Répertoire des décisions

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
55/301.	Nomination des membres de la Commission de vérification des pouvoirs .....	3, a	1 <sup>re</sup>	5 septembre 2000	5
55/302.	Élection du Président de l'Assemblée générale.....	4	1 <sup>re</sup>	5 septembre 2000	5
55/303.	Élection des présidents des grandes commissions.....	5	2 <sup>e</sup>	5 septembre 2000	5
55/304.	Élection des vice-présidents de l'Assemblée générale	6	2 <sup>e</sup>	5 septembre 2000	5
55/305.	Élection de cinq membres non permanents du Conseil de sécurité .....	15, a	32 <sup>e</sup>	10 octobre 2000	6
55/306.	Élection de dix-huit membres du Conseil économique et social				
	Décision A.....	15, b	33 <sup>e</sup>	12 octobre 2000	6
	Décision B.....	15, b	61 <sup>e</sup>	14 novembre 2000	6
55/307.	Élection de sept membres du Comité du programme et de la coordination.....	16, a	34 <sup>e</sup>	16 octobre 2000	7
55/308.	Élection de dix-sept membres de la Commission des Nations Unies pour le droit commercial international .....	16, b	34 <sup>e</sup>	16 octobre 2000	7
55/309.	Nomination de membres du Comité des contributions				
	Décision A.....	17, b	34 <sup>e</sup>	16 octobre 2000	8
	Décision B.....	17, b	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	8
55/310.	Élection du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés .....	16, c	41 <sup>e</sup>	26 octobre 2000	9
55/311.	Nomination des membres du Comité consultatif du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	17, i	74 <sup>e</sup>	29 novembre 2000	9
55/312.	Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires.....	17, a	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	9
55/313.	Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes .....	17, c	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	10
55/314.	Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements.....	17, d	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	10
55/315.	Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies.....	17, e	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	10
55/316.	Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.....	17, g	82 <sup>e</sup>	6 décembre 2000	11
55/317.	Nomination de membres du Comité de l'information..	87	83 <sup>e</sup>	8 décembre 2000	11
55/318.	Nomination de membres du Comité des conférences ..	17, h	86 <sup>e</sup>	19 décembre 2000	12

**Répertoire des décisions**

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
55/319.	Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies.....	17, f	89 <sup>e</sup>	23 décembre 2000	12
55/401.	Organisation de la cinquante-cinquième session.....	8	9 <sup>e</sup>	11 septembre 2000	13
55/402.	Adoption de l'ordre du jour et répartition des questions inscrites à l'ordre du jour .....	8	9 <sup>e</sup> , 31 <sup>e</sup> , 35 <sup>e</sup> et 64 <sup>e</sup>	11 et 28 septembre, 17 octobre et 16 novembre 2000	13
55/403.	Réunions d'organes subsidiaires durant la partie principale de la cinquante-cinquième session				
	Décision A.....	8	2 <sup>e</sup>	5 septembre 2000	13
	Décision B.....	8	9 <sup>e</sup>	11 septembre 2000	14
	Décision C.....	8	39 <sup>e</sup>	25 octobre 2000	14
55/404.	Rapport du Secrétaire général sur l'activité de l'Organisation.....	10	31 <sup>e</sup>	28 septembre 2000	14
55/405.	Communication faite par le Secrétaire général en vertu du paragraphe 2 de l'Article 12 de la Charte des Nations Unies.....	7	34 <sup>e</sup>	16 octobre 2000	14
55/406.	Rapport du Conseil de sécurité.....	11	37 <sup>e</sup>	19 octobre 2000	14
55/407.	Rapport de la Cour internationale de Justice.....	13	41 <sup>e</sup>	26 octobre 2000	14
55/408.	Coopération entre l'Organisation des Nations Unies et la Commission préparatoire de l'Organisation du Traité d'interdiction complète des essais nucléaires ....	177	44 <sup>e</sup>	30 octobre 2000	14
55/409.	Incidences sur le budget-programme de la résolution 54/283 de l'Assemblée générale relative à l'examen du problème du virus de l'immunodéficience humaine/syndrome de l'immunodéficience acquise (VIH/sida) sous tous ses aspects .....	179	50 <sup>e</sup>	2 novembre 2000	38
55/410.	Célébration du quarantième anniversaire de l'adoption de la Déclaration sur l'octroi de l'indépendance aux pays et aux peuples coloniaux.....	18	61 <sup>e</sup>	14 novembre 2000	14
55/411.	Question des îles Falkland (Malvinas).....	51	68 <sup>e</sup>	20 novembre 2000	14
55/412.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais accusés de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1 <sup>er</sup> janvier et le 31 décembre 1994.....	53	68 <sup>e</sup>	20 novembre 2000	15

**Répertoire des décisions**

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
55/413.	Rapport du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 .....	52	68 <sup>e</sup>	20 novembre 2000	15
55/414.	Réduction des budgets militaires.....	65	69 <sup>e</sup>	20 novembre 2000	18
55/415.	Armes légères.....	73, w	69 <sup>e</sup>	20 novembre 2000	18
55/416.	Note du Secrétaire général sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	107	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	26
55/417.	Documents relatifs au rapport du Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, aux questions relatives aux réfugiés, aux rapatriés et aux personnes déplacées et aux questions humanitaires .....	109	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	26
55/418.	Rapport du Secrétaire général sur l'état de la Convention relative aux droits de l'enfant .....	110	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	26
55/419.	Comité pour l'élimination de la discrimination raciale	112	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	27
55/420.	Documents examinés par l'Assemblée générale au titre des questions relatives aux droits de l'homme.....	114	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	27
55/421.	Application et suivi méthodiques de la Déclaration et du Programme d'action de Vienne.....	114, d	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	27
55/422.	Rapport du Haut Commissaire des Nations Unies aux droits de l'homme .....	114, e	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	27
55/423.	Organisation des travaux de la Troisième Commission et programme de travail biennal de la Commission pour 2001-2002 .....	12	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	28
55/424.	Rapport du Conseil économique et social .....	12	81 <sup>e</sup>	4 décembre 2000	38
55/425.	Augmentation du nombre des membres du Comité de l'information .....	87	83 <sup>e</sup>	8 décembre 2000	18
55/426.	Activités militaires des puissances coloniales et dispositions de caractère militaire prises par elles dans les territoires sous leur administration .....	89 et 18	83 <sup>e</sup>	8 décembre 2000	18
55/427.	Question de Gibraltar	18	83 <sup>e</sup>	8 décembre 2000	19
55/428.	Développement progressif des principes et normes du droit international relatifs au nouvel ordre économique international.....	154	84 <sup>e</sup>	12 décembre 2000	41
55/429.	Octroi à l'Institut international pour la démocratie et l'assistance électorale du statut d'observateur auprès de l'Assemblée générale.....	172	84 <sup>e</sup>	12 décembre 2000	41

**Répertoire des décisions**

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
55/430.	Déclaration de la Conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'Organisation de l'unité africaine relative à l'attaque militaire aérienne et navale lancée en avril 1986 par l'actuel Gouvernement des États-Unis contre la Jamahiriya arabe libyenne populaire et socialiste.....	54	85 <sup>e</sup>	14 décembre 2000	15
55/431.	L'agression armée israélienne contre les installations nucléaires irakiennes et ses graves conséquences pour le système international établi en ce qui concerne les utilisations pacifiques de l'énergie nucléaire, la non-prolifération des armes nucléaires et la paix et la sécurité internationales.....	55	85 <sup>e</sup>	14 décembre 2000	15
55/432.	Conséquences de l'occupation du Koweït par l'Iraq et de l'agression irakienne contre le Koweït .....	56	85 <sup>e</sup>	14 décembre 2000	15
55/433.	Application des résolutions de l'Organisation des Nations Unies .....	57	85 <sup>e</sup>	14 décembre 2000	15
55/434.	Ouverture de négociations globales sur la coopération économique internationale pour le développement .....	58	85 <sup>e</sup>	14 décembre 2000	15
55/435.	La situation au Timor oriental au cours de la période de transition vers l'indépendance.....	49	86 <sup>e</sup>	19 décembre 2000	15
55/436.	Rapport du Conseil économique et social .....	12	86 <sup>e</sup>	19 décembre 2000	38
55/437.	Questions de politique macroéconomique.....	92	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	19
55/438.	Documents relatifs au commerce et au développement .....	92, a	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/439.	Document relatif à la science et à la technique au service du développement .....	92, d	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/440.	Développement durable et coopération économique internationale.....	94	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/441.	Environnement et développement durable .....	95	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/442.	Note du Secrétaire général sur les progrès réalisés pendant les années 90 sur le plan de l'approvisionnement en eau salubre et de l'assainissement.....	95, c	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/443.	Protection du climat mondial pour les générations présentes et futures.....	95, g	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/444.	Rapport sur les activités du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme.....	96	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	20
55/445.	Rapport du Groupe d'experts de haut niveau des technologies de l'information et de la communication.....	100	87 <sup>e</sup>	20 décembre 2000	21

**Répertoire des décisions**

<i>Numéros des décisions</i>	<i>Titres</i>	<i>Points de l'ordre du jour</i>	<i>Séances plénières</i>	<i>Dates d'adoption</i>	<i>Pages</i>
55/446.	Rapport du Secrétaire général sur la réunion internationale de haut niveau chargée d'examiner la question du financement du développement à l'échelon intergouvernemental.....	101	87°	20 décembre 2000	21
55/447.	Rapport du Conseil économique et social.....	12	87°	20 décembre 2000	21
55/448.	Documents relatifs au rapport du Conseil économique et social.....	12	87°	20 décembre 2000	21
55/449.	Programme de travail biennal de la Deuxième Commission pour 2001-2002.....	12	87°	20 décembre 2000	21
55/450.	Rapport du Conseil économique et social.....	12	87°	20 décembre 2000	16
55/451.	Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique.....	116 et 120	89°	23 décembre 2000	38
55/452.	Réforme des procédures de calcul des montants à rembourser aux États Membres au titre du matériel appartenant à leurs contingents.....	153, a	89°	23 décembre 2000	38
55/453.	Enquête relative au versement sur un compte erroné des contributions d'États Membres à des fonds d'affectation spéciale du Programme des Nations Unies pour l'environnement.....	116	89°	23 décembre 2000	39
55/454.	Programme de travail biennal de la Cinquième Commission pour 2001-2002.....	116	89°	23 décembre 2000	39
55/455.	Décision prise à l'égard de certains points de l'ordre du jour.....	116	89°	23 décembre 2000	39
55/456.	Prévisions révisées comme suite aux résolutions et décisions adoptées par le Conseil économique et social à sa session de fond de 2000.....	117	89°	23 décembre 2000	41
55/457.	La situation critique de l'Institut international de recherche et de formation pour la promotion de la femme.....	117	89°	23 décembre 2000	41
55/458.	Points de l'ordre du jour que l'Assemblée générale doit encore examiner à sa cinquante-cinquième session.....	8	89°	23 décembre 2000	16